BnF Gallica

L'Humanité (Paris)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Parti communiste français. L'Humanité (Paris). 1904.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

DIX-SEPTIEME ANNEE. — N° 6120.

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
Paris, Seine et Seine-et-Oise	55 fr.	28 fr.	15 fr.
Départements et Colonies	58 »	30 »	16 fr.
Étranger	70 »	36 »	19 fr.

Chèque postal : 209-61

Le Numéro : 20 Centimes

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

SAMEDI 25 DECEMBRE 1920.

ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 02-69

PUBLICITÉ ANNONCES 142, Rue Montmartre, 142

Fondateur : JEAN JAURÈS

NOËL SOCIALISTE

Le Congrès National du Parti s'ouvre à Tours aujourd'hui

Aujourd'hui va s'ouvrir à Tours le Congrès du Parti. Chacun des socialistes français sait l'importance capitale des décisions qui en doivent sortir, et nul ne peut les attendre sans l'émotion la plus vive.

Cette réunion se tiendra au milieu des événements d'ordre intérieur et extérieur les plus troubles et les plus angoissants. Une seule préoccupation peut retenir désormais les délégués qui vont avoir la lourde charge d'indiquer son orientation au socialisme de notre pays : il s'agit de mettre le Parti de la classe ouvrière en état de faire victorieusement face aux éventualités graves qui l'attendent en un avenir proche.

Le Congrès de Tours est annoncé depuis près de cinq mois. Depuis le début d'août son programme est discuté avec passion, avec fièvre dans tous nos journaux et même dans ceux de la bourgeoisie. Les fédérations du Parti, les sections les plus reculées des villes et des champs ont été appelées à en connaître, à fixer leur libre choix entre les diverses motions opposées.

Jamais, dans le passé, au temps même des conflits d'idées les plus violents entre socialistes, procédure plus vraiment démocratique ne fut employée. Chacun des militants, sans en excepter un seul, a pu avoir connaissance des textes, des thèses, des conditions, des arguments pour et contre l'adhésion à Moscou ; chacun sait clairement les conséquences qui suivront cette décision.

Après un débat d'une ampleur inusitée, poursuivi durant de longues semaines dans la presse, dans les meetings, dans les réunions de groupes, dans les congrès fédéraux, on peut affirmer que le maximum de garantie à été donné au Parti pour arrêter sa décision.

Ses délégués vont parler.

Quelle que soit la résolution qu'ils s'apprêtent à voter, ils représentent seuls le socialisme français dont ils tiennent en mains la destinée. Lorsqu'ils auront rendu en toute indépendance un verdict aussi longuement mûri, la décision de Tours représentera la volonté véritable du prolétariat français organisé politiquement ; elle deviendra la règle qui, du plus petit au plus grand, s'imposera à chacun des militants du pays.

Marcel CACHIN.

AVANT L'OUVERTURE

Tours, 24 décembre. — (*D'un de nos envoyés spéciaux*). — Quand je suis arrivé hier, à Tours, la vaste salle du manège où doivent se tenir, pendant six jours, nos assises nationales, se présentait sous les aspects d'un grand hall nu au mobilier sommaire, aux murs froids. Des menuisiers installaient la tribune, des tapissiers achevaient la décoration, des électriciens suppléaient par une installation de fortune à l'insuffisance de l'éclairage représenté par quelques becs de gaz seulement, aidés par nos camarades de Tours et surtout par le dévoué secrétaire fédéral Brigot.

Aujourd'hui, grâce à l'effort de tous, ce vaisseau nu s'est transformé en une salle de Congrès confortablement agencée, agréable, coquette même.

De larges tapisseries rouges lui donnent l'aspect traditionnel de nos assemblées. Des guirlandes fleuries courent le long des tribunes garnies de multiples lampes électriques.

Au fond, la tribune est prête pour les débats oratoires, ornée des drapeaux des sections locales et surplombée par l'effigie trois fois répétée de notre grand disparu. Rien ne manque pour que les travaux du Congrès puissent se dérouler avec ordre et calme. A côté de la salle des séances un vaste hangar abritera le service postal, télégraphique et téléphonique, donnant ainsi aux délégués et à la presse le maximum de commodités.

Nos camarades d'Indre-et-Loire ont droit à nos félicitations pour ce tour de force que leur activité a réalisé. Le Congrès, grâce à eux, aura un local digne de lui.

De nombreux délégués sont déjà arrivés aujourd'hui, surtout des secrétaires de fédérations venus pour assister à la Conférence spéciale qui s'est tenue cet après-midi dans la salle du Congrès, sous la présidence de Salengro, secrétaire de la Fédération du Nord. Divers points de vue ont été échangés touchant surtout l'organisation de la propagande et l'utilisation, pour cette besogne, du groupe parlementaire. Les questions reviendront du reste devant le Congrès.

Ce soir, les diverses tendances se réunissent dans des salles différentes pour se concerter en vue du grand débat qui s'ouvre demain et sur lequel est fixée toute l'attention de la France socialiste. La séance doit s'ouvrir à 9 heures, mais elle sera consacrée, de 9 à 11, à la distribution aux délégués de leurs cartes. La discussion ne commencera donc en réalité que l'après-m'di. D'après l'ordre du jour, le Congrès discutera d'abord le rapport du secrétariat qui constate les progrès magnifiques du Parti, qui est passé de 130.000 membres, l'an dernier, à 180.000, ce qui permet de bien préjuger de l'avenir. — Ch. Lussy.

Une nouvelle affaire Noël Garnier

M. André Lefèvre, ex-ministre de la guerre, a laissé à son successeur des tâches d'une importance capitale, comme chacun sait.

Voici l'une d'elles. Elle va consister à poursuivre en comité d'enquête et peut-être en conseil de guerre (pourquoi pas ?), l'un de nos meilleurs camarades du Nord, l'une des plus hautes valeurs morales du Parti, Florimond Bonte, de Watrelos.

Ce naïf camarade, combattant de la guerre, officier de territoriale et fait prisonnier, avait espéré pouvoir, une fois libéré du double carcan de la forteresse allemande et de l'uniforme français, exprimer ses idées en toute liberté.

Démobilisé depuis deux ans et redevenu citoyen, le voilà poursuivi pour « tendances contraires aux décisions du gouvernement ».

Si l'on veut épurer sur les listes la réserve et la territoriale, voire l'active, il y aura fort à faire. Au surplus, voici un premier document dont nos camarades pourront apprécier toute la saveur.

2e BRIGADE. — ETAT-MAJOR
Confidentiel. — N° 72 Colonel
Cambrai, le 4 octobre 1920.

Le général Dauve, commandant les subdivisions à Monsieur le lieutenant Bonte, de l'armée territoriale, 38, *rue Vauban, Wattrelos (Nord).*

Vous avez été signalé à l'attention du commandement militaire par le commandant de la gendarmerie de votre arrondissement, pour les motifs suivants :

« Dans différentes réunions, s'est élevé en termes violents contre la guerre et a pris l'initiative d'ordres du jour dans ce sens.

Le 5 septembre courant, à Wattrelos, au cours d'un meeting socialiste en plein air, M. Bonte a pris la parole et a protesté avec véhémence contre toute aide à la Pologne, dans sa guerre contre la Russie soviétique.

Le 15 septembre, au Congrès de la Fédération Socialiste de Lille, il a demandé, au nom du groupement socialiste de Wattrelos, une politique plus hardie, en un mot plus révolutionnaire. »

Je vous prie de me faire parvenir, au sujet de ces rapports, les explications que vous croyez devoir présenter.

2e Brigade d'infanterie, le général DAUVE.

Bonte estima qu'il n'avait aucune explication à présenter, le général Dauve se mêlant évidemment de ce qui ne le regardait pas. Il laissait le général Dauve libre de voter tous les ordres du jour en faveur de la guerre possible au cercle et d'aller se faire pendre en Pologne si le cœur lui en disait...

Je crois qu'il n'y a pas un officier de réserve et de territoriale parmi nous qui n'en aurait fait autant.

Une seconde lettre parvint à Bonte, sur qui semblait-il, les militaires tenaient tout particulièrement à s'acharner. Elle confirmait les termes de la précédente et demandait un accusé de réception.

Estimant qu'une signature sur le livret du facteur tenait lieu d'accusé de réception d'une lettre recommandée, Bonte eut la charité de ne point répondre à cette seconde manifestation ridicule.

Mais voilà que le 20 novembre il reçut la visite du capitaine de gendarmerie de Roubaix, revêtu de son uniforme. Bonte accueillit correctement ce monsieur qui semblait gêné d'accomplir une pareille mission. L'entrevue dura quelques minutes. Bonte lui exprima son profond étonnement d'être ainsi poursuivi comme une sorte de malfaiteur et l'informa charitablement qu'au sujet des lettres du commandement territorial il se refusait catégoriquement à user de son droit de réponse. Le capitaine prit acte et disparut.

Bonte croyait cet incident clos lorsque, il y a trois jours, il vit arriver au bureau où il travaille un capitaine d'infanterie accompagné d'un maréchal de logis de gendarmerie. Ils venaient en service commandé de la place de Lille lui donner communication de son dossier.

Les ayant fait asseoir, il se plongea avec une curiosité bien naturelle dans l'étude des papiers qui le concernaient. Et il apprit ainsi que toute l'affaire avait été montée par le capitaine commandant la gendarmerie de Roubaix.

Le document-massue, c'était le rapport du général tendant à le faire passer devant un conseil d'enquête à fin de révocation de son grade pour les motifs suivants :

a) Tendances contraires aux décisions prises par le gouvernement.

b) Opinions contraires aux décisions du gouvernement nuisibles aux intérêts de la France.

c) A pris par trois fois à l'égard du commandement territorial une attitude indisciplinée.

Et le plus drôle c'est que le document ajoutait avec une imperturbable mauvaise foi — car il y a tout de même une limite à la présomption de sottise qui pèse sur les militaires en général et sur l'auteur du rapport en particulier :

« M. Bonte ne pouvait à aucun degré craindre que l'autorité militaire voulut inquiéter ses opinions politiques ! »

Evidemment...

Ajoutons que le capitaine de gendarmerie de la cité socialiste de Roubaix a appris par la police préfectorale que Florimond Bonte appartenait au Comité de la IIIe Internationale. C'est évidemment un crime. Fait-il partie du complot ? C'est à voir. Etre révoqué du grade de lieutenant de territoriale, comme Bonte, ça n'a pas plus d'importance que d'être privé du droit de porter la Légion d'honneur, comme Noël Garnier. Les deux procédures sont également ridicules. Et je sais que Bonte se f... royalement de ses deux ficelles.

Mais il est toujours bon que des incidents de cette nature soient connus, car ils portent en eux la justification la plus éclatante de toute la campagne que nous menons dans le pays pour répondre aux mesures de combat de classe par des mesures appropriées loin de toutes embrassades. — P. V.-C.

LA « VOIX PAYSANNE »

SOMMAIRE DU N° 48 DU 25 DECEMBRE 1920

L'organisation du monde agricole (Compère-Morel). — Lettre d'Amérique (P. C.). — L'Utilisation rationnelle des Fruits. — Les Scories de Déphosphoration dans les différentes cultures (L. Ducambrésis). — Chronique Agricole. — Conte : Signe des Temps (Joseph Voisin). — Echos (René Cabannes). — L'Organisation Syndicale des Ouvriers agricoles en Pologne. — Le Socialisme agraire (A. Hodée). — Causerie sur le Cheval (M. Doumet). — Etc. Cours et Marchés.

Malgré tout les questions sont posées

IL FAUDRA BIEN QU'ON Y RÉPONDE !

Par trois fois, depuis quinze jours, la Chambre du Bloc national qui avait décidé d'entendre l'interpellation des socialistes sur la politique étrangère a saboté son ordre du jour et écarté ce débat gênant.

Aujourd'hui la discussion des douzièmes provisoires, la tenue du congrès de Tours et autres événements graves ne permettent plus à nos camarades de poser le problème au Parlement avec toute l'ampleur qu'il mérite.

Mais les questions suivantes ont été inscrites aujourd'hui au *Journal Officiel* par notre camarade Marcel Cachin et le gouvernement doit y répondre dans les huit jours :

I. — **M. Clemenceau a affirmé à la Chambre, à la date du 23 décembre 1919, que la France et l'Angleterre ont dépensé des milliards en Russie pour lutter contre le gouvernement bolcheviste. Quel est le total de ces milliards pour notre pays ?**

II. — **Etes-vous décidé à mettre immédiatement fin au blocus de la Russie ? Renoncez-vous à la thèse abominable soutenue en décembre 1919 par M. Clemenceau : « Nous allons encercler le bolchevisme par un réseau de fils de fer barbelés » ?**

III. — **Est-il désormais entendu que l'aventure Wrangel est entièrement liquidée, que ses troupes ne seront plus nulle part utilisées par la France contre la Révolution russe ?**

IV. — **Le gouvernement peut-il s'engager à ne plus subventionner les armées d'aucun peuple ou les coups de mains de « partisans » qui attaqueraient sans provocation la Russie des Soviets ?**

V. — **Le gouvernement est-il disposé à laisser reprendre les relations commerciales avec la Russie ? Dans quelles conditions ? Est-il prêt à reconnaître le pouvoir de fait qui depuis trois ans dirige la Russie ?**

La Circulaire n° 1585 et l'embouteillage dans les services

Non, non, les lignes ne sont pas en si mauvais état !

Non, non, les Compagnies étrangères ne sont pas les vraies responsables.

Les responsables du gâchis qui augmente d'heure en heure ce sont le sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T. et ses directeurs ! La cause du désordre, c'est la circulaire n° 1585. Et les chiffres que nous donnons défient tout démenti.

Hier soir, on a dû mettre à la poste 1.750 télégrammes pour Marseille-Eastern ; 1.000 télégrammes pour Londres P. Q. ; 1.350 télégrammes pour l'Italie ; 1.200 télégrammes pour l'Angleterre.

Depuis le 21 décembre, **200** mandats à destination de l'Espagne et du Portugal sont en carafe.

Il restait hier soir **3.000** télégrammes à écouler. Cela partira aujourd'hui vaille que vaille par la poste.

En province, la situation ne s'améliore pas et les grands journaux régionaux le savent bien, car on se met sans cesse sur leurs fils pour essayer d'écouler les télégrammes privés. Sur le poste de Marseille, il reste 2.000 télégrammes non transmis. Monte-Carlo, qui donne 180 télégrammes par jour, en a passé seulement 40 dans la journée d'hier, etc.

Et pour parer à tout cela, on n'a pas trouvé autre chose qu'insolences et menaces, comme cela s'est vu hier au Central où chef du poste et chef de section donnèrent l'impression qu'ils avaient perdu la tête.

Fédération socialiste de la Seine (S.F.I.O.)
QUATRIEME SECTION

ELECTION MUNICIPALE DU QUARTIER St-GERVAIS

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Ce soir, samedi 25 décembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple, rue Charlemagne

Victor MERIC
candidat

développera le programme du Parti avec le concours des citoyens :

Louis SELLIER, conseiller municipal de Paris ;
JOLLY, conseiller municipal de Paris ;
DONDICOL, de la Fédération de la Seine.

Le naufrage du "Bar-le-Duc"

Ainsi qu'il a été dit, le cuirassé *Provence* vient de ramener à Toulon les rescapés du *Bar-le-Duc*.

L'enseigne de vaisseau Joubin, seul officier rescapé, a donné les renseignements suivants sur la perte de cet aviso :

Le *Bar-le-Duc*, escortant à faible vitesse un convoi de bâtiments russes, par temps bouché et grosse mer de Nord-Est, s'est échoué à minuit à 1 mille environ du Cap Doro et a été jeté à la côte, l'appareil du moteur ne fonctionnant plus. La coque se déchira sur des rochers et le navire coula à 60 mètres de terre par 15 mètres de fond.

Les tentatives faites par le commandant pour amener les embarcations furent vaines. L'enseigne Joubin parvint à porter une amarre à terre et 30 à 35 hommes réussirent, par ce moyen, à se sauver. Une quarantaine d'autres gagnèrent la côte à la nage. 26 hommes, dont plusieurs, s'agrippèrent sur les rochers furent emportés par la mer quand le *Bar-le-Duc* coula, avec son commandant, le capitaine de corvette Blanchet.

Le jour venu, les survivants purent monter sur les falaises, et une partie d'entre eux se rendit à 16 kilomètres à l'intérieur, dans un village où la population leur fit bon accueil.

Aussitôt après son échouage le *Bar-le-Duc* avait lancé le signal S.O.S. et la nuit qui suivit le naufrage, un feu blanc de bâtiment, que les naufragés ne purent identifier, fut aperçu un moment et disparut.

D'autre part, les détails complémentaires ci-dessous sont donnés par le *Provence* :

Le feu blanc aperçu par les naufragés devait être celui d'un des bâtiments russes du convoi qui fit connaître ensuite qu'il avait vainement recherché le *Bar-le-Duc* après avoir reçu son S.O.S.

La Chambre, hier

LE MATIN : Il n'y a pas de famine officielle en Algérie

L'Algérie est une colonie admirable. Les Français sont des colonisateurs admirables. La farine apportée par la France à l'Algérie est, elle aussi admirable.

N'allez pas toutefois parler de famine à M. Abel, gouverneur de l'Algérie, qui de son fauteuil proconsulaire, en a toujours nié l'existence. La famine en Algérie ? Voyons, une pauvre petite famine de rien du tout ! Dans le département d'Oran, on ne compte que 5 % de « miséreux ».

M. Boussenot. — Qui appelez-vous des miséreux ?

M. le gouverneur ne répond pas.

On devine ce que veut dire cet euphémisme aimable sous la plume de l'administration. Il est donc entendu que, d'après les chiffres officiels, dans le seul département d'Oran, 44.000 indigènes sont « dans la misère ». Un rien. On a bien parlé aussi d'une famille de sept personnes mortes de faim « mais ce n'est pas la misère qui a été la cause de cet accident ». En somme, la situation des Algériens est éminemment prospère. La France est grande et Abel est son prophète.

Au-dessus de tous les malentendus, conclut ce gouverneur rassurant, une chose doit rester inébranlable : le prestige de la France au regard des pays musulmans.

C'est avec ça qu'on nourrira les indigènes !

Suite mardi, matin et soir.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

On a continué à la séance de l'après-midi « la discussion des douzièmes ».

Ce fut l'occasion pour le nouveau ministre de la guerre de faire des débuts assez fraîchement accueillis.

Mauvais début

Son devoir, déclare-t-il, est de répondre à M. André Lefèvre, car ses appréhensions patriotiques, si elles étaient justifiées, seraient de nature à jeter l'émotion dans le pays.

M. Raiberti. — Je ne laisserai pas affaiblir les garanties de la défense nationale (Appl.) Mais, M. Lefèvre se réfère à une conception ancienne de la défense nationale, surannée déjà avant la

Le nouveau ministre de la guerre.

guerre et aujourd'hui définitivement condamnée. (Appl. à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche).

M. Raiberti a la conviction d'augmenter la force militaire du pays en réduisant ses charges, par une meilleure organisation.

M. Raiberti. — Le Conseil supérieur de la Guerre, composé des plus grands hommes de guerre (sic), a estimé que le programme de constructions neuves pouvait être ajourné d'un an.

Les noms de Joffre, de Foch et de Pétain sont les plus grands noms de notre grande histoire, ils sont la caution du ministre auprès de la Chambre. Elle lui suffit.

Elle suffit moins à la Chambre, qui reste de glace, tandis que M. Raiberti descend lentement de la tribune, avec la correction tranquille d'un employé des pompes funèbres qui viendrait de « fossoyer » le ministère.

Ah ! le militarisme prussien...

Cette atmosphère macabre inspira sans doute à l'illustre général de Maud'huy une courte apostrophe. Ah ! le militarisme est bien mort... en Prusse. Il en reste heureusement chez nous un spécimen étalonné avec soin.

Le général de Maud'huy estime qu'on doit dire aux Allemands : « Nous sommes chez vous, nous sommes les plus forts, si vous employez des moyens déloyaux, œil pour œil, dent pour dent. »

Si vous brûlez une maison à Paris, nous en brûlerons 10 à Francfort, 100 à Coblentz.

Avec une logique toute militaire, ce remarquable général conclut :

C'est de l'humanité, car nous voulons, nous, la guerre loyale et non la guerre barbare. (Appl. à droite et au centre. — Interr. à l'extrême-gauche).

Tandis que M. de Maud'huy s'abandonnait de sa place à une éloquence si réconfortante, M. André Tardieu était monté à la tribune : long, sempiternel plaidoyer en faveur des responsables du traité de Versailles. La cause est depuis longtemps entendue. Passons.

M. LEYGUES INTERVIENT

Le discours de M. Leygues retiendra plus longuement notre attention. Parlementaire retors, M. Leygues sut dire, au bon moment, de bonnes choses. « Bonnes » pour le ministère, s'entend ; car M. Leygues brandit tout à tour le glaive et l'olivier, selon les besoins alternants d'une existence précaire. Le truc, le bon truc, réussit honorablement :

M. Leygues, rappelle que le 16 décembre, M. André Lefèvre donnait sa démission en disant qu'il avait adopté les nouveaux projets militaires, mais que s'il rompait avec ses collègues, c'est qu'il y avait entre eux et lui des dissentiments sur l'Allemagne. Ces dissentiments n'étaient pas tels qu'on peut le croire et en réalité c'est le dépôt des projets militaires qui a motivé cette démission.

M. André Lefèvre convoqua le Conseil supérieur le 11 décembre et finalement la réduction à 18 mois fut votée à l'unanimité avec la voix du ministre de la guerre ; le 13, le Conseil de la Défense nationale émettait le même avis à l'unanimité.

Le 14, les projets étaient déposés. On pouvait croire que M. André Lefèvre resterait ministre.

M. Leygues. — Pouvons-nous sans danger réduire le service à 18 mois, avons-nous demandé aux chefs militaires ? Oui, ont-ils répondu !

M. André Lefèvre. — Avec une petite réserve.

M. le Président du Conseil. — De réserve, il n'y en a pas eu ! On a mis dans la loi la condition — et non la réserve — de la réorganisation de l'armée indigène et des rengagements.

Prenez bien note de cette petite précision que nous vous avions donnée déjà plusieurs fois.

M. Leygues. — Personne ne conteste que l'Allemagne ne cherche à éluder le traité et qu'elle ne songe à la revanche ; mais voyons les réalités. Malgré sa mauvaise volonté, l'Allemagne exécute-t-elle le traité dans des conditions qu'on puisse admettre que son désarmement se poursuit normalement.

Au 1er janvier, l'armée allemande sera réduite à 100.000 hommes.

M. de Baudy d'Asson. — Vous savez bien que ce n'est pas vrai !...

Serait-il plus exact que la France, ainsi que va l'affirmer M. Leygues dans la seconde partie de son discours, nourrit des intentions pacifiques ?

Enregistrons avec un prudent scepticisme les déclarations du président du conseil, odieusement démenties par toute sa politique :

M. Leygues. — La France a été et reste une nation pacifique, mais il faut qu'elle se dise que l'ennemi d'hier peut préparer une revanche et elle doit conserver les moyens de faire exécuter le traité et de mépriser toute menace.

Et M. Leygues ajoute, très vivement applaudi :

Il faut dire si on veut que la France victorieuse entraîne dans le monde un perpétuel état de guerre (Vifs appl. répétés à gauche et à l'extrême gauche).

Rejoignant son banc, M. Leygues se heurte presque, dans l'hémicycle, à son ancien ministre de la guerre, qui se dirige vers la tribune. Sans se tendre la main, les deux hommes passent.

Moins en verve que la veille, M. André Lefèvre n'est plus guère soutenu que par la droite et une fraction du centre.

Pourquoi il a démissioné ? Parce qu'il n'a pas la même opinion que le ministère sur « le danger allemand ».

M. André Lefèvre n'a pas admis non plus l'état d'esprit qui consistait à faire « toutes les économies sur le budget de la guerre ».

Pour le surplus, il n'était d'accord, avec ses collègues, ni sur l'état de désarmement de l'Allemagne, ni sur les chiffres.

M. André Lefèvre se fait dramatique — et prophète :

Méfiez-vous ; le ton monte chez les Allemands. Je regrette de ne pas partager l'optimisme de M. le Président du Conseil. Pour moi, j'ai dégagé ma conscience.

Je demande au gouvernement et à mes collègues de réfléchir, car l'histoire serait sévère pour ceux qui auraient changé en désastre une victoire si chèrement payée.

On applaudit discrètement. C'est tout... La discussion générale est close, et l'on passe à la discussion des articles... du projet des douzièmes dont on se rappelle enfin l'existence.

Les quatre premiers articles ont été adoptés, après de judicieuses observations de Uhry et de Berthon sur l'inutilité de cette longue discussion « militaire » qu'aucun vote n'a sanctionné.

Lundi après-midi, on continuera. — INTÉRIM.

L'élection du Quartier Saint-Gervais

CONTRE LE BLOC FAMINE

Un vaste mouvement de protestation contre le Bloc de la Mercante et de la Guerre se produit parmi les électeurs de Saint-Gervais. Vainement, les amis du conseiller municipal « sorti » essaient-ils de créer l'équivoque et de ressusciter le « monstre bolcheviste », « l'homme au couteau entre les dens ». Cet épouvantail pour moineaux électoraux ne fait plus peur à personne.

Après la dernière séance et les derniers votes de la Chambre, les électeurs sont fixés. Tous savent aujourd'hui que le Bloc National, c'est la guerre ; l'impôt militaire de plus en plus lourd ; les charges militaires de plus en plus accablantes. Tous savent que le Bloc National, c'est la réaction sous sa forme la plus abjecte.

Dimanche, les suffrages des électeurs de Saint-Gervais iront au socialisme, à la paix, à la révolution !

LES VOTES DE M. RIOTOR

L'ami honteux d'Emile Zola, le pourfendeur des juifs du quatrième arrondissement a eu l'audace d'adresser à tous ses électeurs une circulaire où il relate avec orgueil ses hauts faits de conseiller municipal, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Mais M. Caméléon Riotor se garde soigneusement de mentionner ses votes les plus édifiants en faveur des puissants profiteurs de la guerre et du consortium des mercantis.

Rafraîchissons-lui la mémoire, et, par la même occasion, celle des électeurs.

M. Léon Riotor a voté :

1° *Contre l'indemnité de résidence réclamée par les travailleurs de la Ville.* (27 février 1920.)

2° *Pour qu'on mette à la disposition de la puissante Compagnie des Omnibus (MM. Mariage et Etienne) la trésorerie de la Ville.* (27 février 1920.)

3° *Pour l'établissement de* 90 MILLIONS *de nouvelles taxes d'octroi, lesquelles, comme on sait, sont supportées par les travailleurs et les pauvres.* (13 mars 1920.)

4° *Pour l'augmentation des tarifs sur les tramways et autobus.* (3 mars 1920.)

5° *Pour l'augmentation des tarifs du gaz.* (24 mars 1920.)

6° *Pour la surélévation du prix de l'eau.* (19 avril 1920.)

7° *Pour le relèvement des tarifs de l'électricité.* (21 avril 1920.)

Est-ce tout ? Non. Pendant un an, le candidat du Bloc Famine n'a cessé de voter contre les petits, contre les humbles, ses électeurs. Toujours on l'a vu se ranger du côté des exploiteurs et des profiteurs.

Nous donnerons demain quelques autres votes, parmi les plus suggestifs, de ce candidat nationalo-antisémite qui, dans les appels qu'il formule, n'ose avouer ses méfaits et prétend, une fois encore, duper les travailleurs.

AVIS

La Quatrième Section fait appel aux camarades du Parti et en particulier aux membres des Jeunesses pour l'élection de dimanche. Permanence chez Leschot, rue de Jouy, de 7 h. à 20 heures.

Les citoyens du quartier Saint-Gervais sont avisés qu'ils peuvent et doivent retirer leur carte électorale à la mairie ou la réclamer dans leur bureau de vote.

UNE BELLE ŒUVRE... QU'IL FAUT ENCOURAGER

L'orphelinat d'Epône

A L' « AVENIR SOCIAL ». — Un coin du réfectoire.

En avril 1906, avec l'aide de sa mère et de sa sœur, notre camarade Madeleine Vernet, désireuse d'ouvrir un orphelinat ouvrier, purement laïque, louait, à Neuilly-Plaisance, près de Paris, un petit pavillon bourgeois à un étage. Elle avait d'abord deux, puis quatre pensionnaires, etc... En août, il fallait louer un second pavillon. Et, à l'automne, vingt pupilles habitaient les deux bâtiments.

C'est assez dire que cette réalisation répondait à un besoin impérieux.

Un orphelinat vraiment ouvrier

Madeleine Vernet s'était proposé, en effet, de créer un orphelinat prolétarien administré par une collectivité d'individus unis dans un même idéal. Et c'est pourquoi les fondateurs de l'Avenir Social l'ont sagement préservé de toute compromission.

Pour être sociétaire, il faut appartenir à la classe ouvrière organisée, faire partie d'un syndicat, d'une coopérative, d'un groupe de fédération socialiste ou libertaire ou d'une section de Libre Pensée.

Il groupe environ 1.000 sociétaires, dont environ 500 membres individuels, 100 sections ou fédérations du Parti socialiste, une centaine de coopératives et près de 300 organisations syndicales. Et les dispositions de l'article 28 de ses statuts les obligent à rester dans les mains ouvrières en stipulant que « l'Orphelinat est administré par un Conseil, composé de 9 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par l'assemblée générale. Les deux tiers de ces membres sont choisis parmi les délégués d'organisations ouvrières et le tiers restant parmi les autres sociétaires. »

Les pupilles viennent des mêmes milieux, présentés par des sociétaires de l'Œuvre.

Les deux maisons de Neuilly-Plaisance devenant insuffisantes, Madeleine Vernet louait un ancien château à Epône (Seine-et-Oise) et y transportait son installation en 1906. Elle s'adjoignait Louis Tribier comme administrateur. Et, aujourd'hui, soixante garçonnets et fillettes, qui font plaisir à voir, je vous assure, sont hospitalisés à l'orphelinat ouvrier l'Avenir Social d'Epône.

La situation actuelle

Sans doute, l'ancien château — dont le propriétaire ne fait pas les réparations — manque de ce confort moderne qu'on aimerait y voir, mais les ressources de l'Avenir Social sont extrêmement modestes et les administrateurs ont à faire face à des besoins des plus urgents. La veille de la déclaration de guerre il y avait cinq francs en caisse à l'orphelinat ouvrier, 33 enfants, et 10.000 francs de dettes. Il y a aujourd'hui 60 enfants, et la caisse n'est pas encore très remplie. Il n'y a plus de dettes. C'est dire que la situation est loin d'être désespérée.

L'œuvre est insuffisante

Il faudrait faire plus et mieux encore, car le regret de nos amis c'est de ne pouvoir accueillir tous les enfants qu'on leur envoie et qu'ils sont obligés, faute de place et de moyens de se laisser ravir par les organisations religieuses.

Un père de cinq enfants (ouvrier métallurgiste syndiqué, secrétaire-adjoint d'une section du P.S.U.S., parrainé par une organisation syndicale, écrivait récemment une lettre émouvante à nos amis :

« Veuf depuis un mois avec cinq enfants âgés respectivement de onze, neuf, sept, deux

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

et un an, à l'heure présente je n'ai pu trouver une gouvernante et tous les camarades me dissuadent de le faire, d'où il résulte que je suis obligé de me séparer de mes enfants. Je garde l'aîné avec moi. Je vous demande de bien vouloir prendre les deux suivants ; et les deux derniers sont chez mes beaux-parents, vieux paysans de soixante-huit et cinquante-neuf ans, auxquels je sers pour mes deux petits une somme mensuelle de quatre-vingts francs. J'ai cherché à les placer dans notre département. Un orphelinat laïque, la chose n'existe pas. De sorte que si vous ne les acceptez pas, camarades, à l'Avenir Social, après avoir lutté toute ma vie contre la réaction cléricale, je me verrai obligé de lui confier mes enfants qui n'ont été ni baptisés, ni soumis aux doctrines des prêtres et dont la mère a été enterrée civilement... »

Et tous les jours il faut opposer de nouveaux refus aux nombreuses demandes d'admission envoyées par des prolétaires pour leurs petits privés de l'appui du père, de la mère, des deux parfois.

« Nous ne pouvons accepter qu'un enfant sur dix ! » me disent Madeleine Vernet et Louis Tribier.

Le devoir du prolétariat

C'est le devoir du prolétariat, cependant, suivant autrefois notre vaillante amie, de s'occuper lui-même des orphelins de sa classe qu'il a jusqu'à présent laissé aux mains de ses adversaires. C'est un devoir d'humanité, de solidarité et de prévoyance. C'est aussi de sa part un acte d'indépendance, une preuve de force.

Elle a raison. Il faut que nous aidions de telles œuvres, que nous les aidions à vivre et à se développer. Il faut que le Prolétariat enlève aux éducateurs religieux ou ennemis de classe, le plus d'enfants qu'il lui sera possible. Car c'est par là que les dirigeants s'assurent de dociles esclaves pour demain.

J'ai vu dans la grande cuisine, dans le vaste réfectoire carré, dans les salles de lingerie et de couture, etc... aller et venir de petits bonshommes et de petites bonnes femmes au teint clair et au regard droit, qui paraissaient heureux de vivre et que l'Avenir Social a sauvé des promiscuités de la rue et de la saleté, moins brutale sans doute mais plus perfide, plus dangereuse peut-être encore, de l'hypocrisie religieuse.

Notre devoir social est de protéger, de multiplier des efforts aussi significatifs. Toute la patiente convoitise de nos ennemis se porte, à juste raison, sur l'enfance, sur les hommes, les femmes de demain grâce auxquels ils se rendront maîtres de l'avenir. A nous de lutter contre cette emprise. Aidons l'Avenir Social à vivre et à prospérer. (1).

Gabriel REUILLARD.

(1) Adresser demandes de renseignements, fonds et dons de toutes sortes (aliments, vêtements, linge et chaussures, neufs ou usagés), à l'administrateur de l'Avenir Social, à Epône (Seine-et-Oise).

A la mémoire de Raymond Lefebvre, Vergeat et Lepetit

Hier soir a eu lieu, dans la grande salle de l'Union des Syndicats de la Seine, le meeting organisé par les C. S. R. pour commémorer la mémoire de R. Lefebvre, Vergeat et Lepetit.

Lepen préside, assisté de la camarade Marcelle Brunet, et du camarade Chazalnoel, il rappelle dans quel esprit est organisée cette manifestation.

Barthes, au nom des terrassiers, rend un hommage ému à la mémoire de Lepetit, qui fut son ami personnel, et un des bons ouvriers de l'action révolutionnaire dans la Seine.

Labonne, au nom du syndicat des métaux, apporte à son tour l'hommage des métallurgistes parisiens à leur bon camarade Vergeat.

C'est ensuite Carrère, Bouet, secrétaire de la fédération de l'enseignement ; Sénécal, délégué des dockers du Havre, qui tour à tour en termes émus viennent rendre hommage à nos chers disparus.

Enfin, Tommasi, au nom de l'Union des syndicats, rappelle en termes heureux l'action des camarades disparus.

Le secrétaire de l'Union, dit ensuite ce que ses amis de la C. E. et du nouveau bureau entendent faire pour redonner au mouvement syndical sa place, c'est-à-dire la première.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Les logements économiques. — La Commission d'assurance et de prévoyance sociales a, sur le rapport de M. Bovier-Lapierre, commencé l'examen de la proposition de loi de MM. Loucheur et Bonnevay, qui tend à établir un programme financier pour la construction de 500.000 logements économiques.

La discorde à l' « Entente »

Nous avons constaté hier les graves divergences de vues qui se manifestent au groupe progressiste de « l'Entente démocratique ».

Le groupe communique une note aux termes de laquelle le bruit d'une scission au sein du groupe de l'Entente républicaine démocratique dont se détacheraient les éléments les moins avancés est complètement controuvé.

Néanmoins, trois démissions se sont déjà produites : celles de MM. Peyroux, Monicault et Gay. On en attend d'autres.

LES FAITS QUI PARLENT

RESPECT !

On nous signale qu'un bal, établi à vingt mètres de la gare où avaient été déposés les corps des victimes de la catastrophe d'Armentières, a « fonctionné » pendant toute la nuit qui suivit l'accident.

Mais, dans la même localité, où une procession avait eu lieu quelques jours avant, on avait ordonné que, sur le parcours du cortège, tous les bals fussent arrêtés.

A LA MANIERE DE..

Le commissaire de police de Saint-Maur est, sans doute, un excellent homme... en tant qu'homme. Mais en tant que commissaire de police il semble qu'il se fasse une opinion un peu hâtive sur les personnes à propos desquelles des plaignants partiaux lui « bourrent le crâne ».

Il adopte, d'emblée, la moindre plainte et, avant même que de l'avoir examinée, accueille avec humeur ceux qui en sont victimes. La calomnie, pour lui, n'existe pas !...

Si le malheureux proteste, il l'enguirlande à la façon du noble colonel Ronchonot :

« Allez-vous bientôt fermer votre g... ! »

Nous reconnaissons-là les bons arguments « militaires » par lesquels on forme, dans les casernes, l'élite de l'avenir. Dans les casernes, il faut accueillir ces paroles, les talons joints et les mains dans le rang. Mais un citoyen, appelé chez le commissaire, n'y entre pas pour dix-huit mois...

SOUMETS-TOI OU CREVE !

« Les chefs de service sont invités à liquider progressivement la partie de leur personnel ouvrier qui ne donnerait pas satisfaction au point de vue de la tenue ou de la production et à réembaucher, si nécessaire, en faisant prendre des renseignements exclusivement par le service organisé dans ce but.

« Les nouveaux prix seront inférieurs de 0,25 à 0,50 aux prix anciens. »

C'est le texte de la note de service n° 131 qui a circulé le 22 novembre dernier dans l'usine Petit-Nicart et Cousin, à Saint-Ouen.

D'où il suit que là comme ailleurs, ce sont les ouvriers qui supportent les conséquences du profond marasme où se débattent l'industrie et le commerce.

Soumets-toi ou crève. C'est la devise du patronat.

UNE ECOLE MODELE

A l'école d'aviation d'Istres, le service médical est la merveille des merveilles.

Le 12 de ce mois, un appareil s'abat sur le sol. Le pilote est grièvement blessé. Pas de brancard pour le transporter à l'hôpital.

Le lendemain un avion capote à l'atterrissage. Le pilote n'est, fort heureusement, que légèrement blessé. Le médecin-major était en « balade ».

Les pilotes de l'école sont vraiment bien lotis en cas d' « avaro ».

POUR CES MESSIEURS DE L'HYGIENE

Nous invitons instamment un de ces messieurs du service de l'hygiène publique à s'en aller faire un tour d'inspection au numéro 140 du faubourg Saint-Martin. Il sera édifié.

Si l'un d'eux veut bien céder à notre invite, il demandera à la concierge de lui montrer la chambre où habite sous les toits une vieille dame dont le fils aîné est sous les drapeaux.

C'est peu, qu'il n'y ait pas dans cette chambre au plafond surbaissé, le cube d'air suffisant. La fenêtre ne ferme pas et il pleut dans la chambre, par un trou de 80 centimètres sur le lit de la locataire.

Mais pendant ce temps-là, Mlle B..., la propriétaire, qui habite au 10 de la rue Royale, fait des rêves d'or dans son « dodo ».

Conte de Noël

Les trois messes basses

A l'occasion de Noël, nous publions l'un des meilleurs contes d'Alphonse Daudet : Les Trois Messes basses, tiré des Contes du Lundi. On sait que l'auteur de Sapho est non seulement un grand romancier, mais aussi un fin conteur. Nulle part il n'a déployé plus de vivacité, plus d'humour et plus de fantaisie que dans ce récit alerte, qui demeure un modèle du genre.

I

« Deux dindes truffées, Garrigou ?...

— Oui, mon révérend, deux dindes magnifiques bourrées de truffes. J'en sais quelque chose, puisque c'est moi qui ai aidé à les remplir. On aurait dit que leur peau allait craquer en rôtissant, tellement elle était tendue...

— Jésus-Maria ! moi qui aime tant les truffes... Donne-moi vite mon surplis, Garrigou... Et avec les dindes, qu'est-ce que tu as encore aperçu à la cuisine ?...

— Oh ! toutes sortes de bonnes choses... Depuis midi nous n'avons que fait plumer des faisans, des huppes, des gelinottes, des coqs de bruyère. La plume en volait partout... Puis de l'étang on a apporté des anguilles, des carpes dorées, des truites, des...

— Grosses comment, les truites, Garrigou ?...

— Grosses comme ça, mon révérend... Enormes !...

— Oh ! Dieu, il me semble que je les vois !... As-tu mis le vin dans les burettes ?

— Oui, mon révérend, j'ai mis le vin dans les burettes... Mais dame ! il ne vaut pas celui que vous boirez tout à l'heure en sortant de la messe de minuit. Si vous voyiez cela dans la salle à manger du château, toutes ces carafes qui flambent pleines de vin de toutes les couleurs... Et la vaisselle d'argent, les surtouts ciselés, les fleurs, les candélabres !... Jamais il ne se sera vu un réveillon pareil. Monsieur le marquis a invité tous les seigneurs du voisinage. Vous serez au moins quarante à table, sans compter le bailli ni le tabellion... Ah ! vous êtes bien heureux d'en être, mon révérend... Rien que d'avoir flairé ces belles dindes. l'odeur des truffes me suit partout... Meuh !...

— Allons, allons, mon enfant. Gardons-nous du péché de gourmandise, surtout la nuit de la Nativité... Va bien vite allumer les cierges et sonner le premier coup de la messe ; car voilà que minuit est proche et il ne faut pas nous mettre en retard... »

Cette conversation se tenait une nuit de Noël de l'an de grâce mil six cent et tant, entre le révérend dom Balaguère, ancien prieur des Barnabites, présentement chapelain gagé des sires de Trinquelague, et son petit clerc Garrigou, ou du moins ce qu'il croyait être le petit clerc Garrigou, car vous saurez que le diable, ce soir-là, avait pris la face ronde et les traits indécis du jeune sacristain pour mieux induire le révérend père en tentation et lui faire commettre un épouvantable péché de gourmandise. Donc pendant que le soi-disant Garrigou (hum ! hum !) faisait à tour de bras carillonner les cloches de la chapelle seigneuriale, le révérend achevait de revêtir sa chasuble dans la petite sacristie du château, et l'esprit déjà troublé par toutes ces descriptions gastronomiques, il se répétait à lui-même en s'habillant :

« Des dindes rôties... des carpes dorées... des truites grosses comme ça !... »

Dehors, le vent de la nuit soufflait éparpillant la musique des cloches, et à mesure des lumières apparaissaient dans l'ombre aux flancs du mont Ventoux, en haut duquel s'élevaient les vieilles tours de Trinquelague. C'étaient des familles de métayers qui venaient entendre la messe de minuit au château. Ils grimpaient la côte en chantant par groupes de cinq ou six, le père en avant la lanterne en main, les femmes enveloppées dans leurs grandes mantes brunes où les enfants se serraient et s'abritaient. Malgré l'heure et le froid tout ce brave peuple marchait allégrement, soutenu par l'idée qu'au sortir de la messe il y aurait, comme tous les ans, table mise pour eux en bas dans les cuisines. De temps en temps, sur la rude montée, le carrosse d'un seigneur, précédé de porteurs de torches. faisait miroiter ses glaces au clair de lune, ou bien une mule trottait en agitant ses sonnailles, et à la lueur des falots enveloppés de brume, les métayers reconnaissaient leur bailli et le saluaient au passage :

— Bonsoir, bonsoir, maître Arnoton.

— Bonsoir, bonsoir, mes enfants. »

La nuit était claire, les étoiles avivées de froid ; la bise piquait, et un fin grésil glissant sur les vêtements sans les mouiller, gardait fidèlement la tradition des Noëls blancs de neige. Tout en haut de la côte, le château apparaissait comme le but, avec sa masse énorme de tours, de pignons, le clocher de sa chapelle montant dans le ciel bleu noir, et une foule de petites lumières qui clignotaient, allaient, venaient, s'agitaient à toutes les fenêtres et ressemblaient, sur le fond sombre du bâtiment, aux étincelles courant dans des cendres de papier brûlé... Passé le pont-levis et la poterne, il fallait, pour se rendre à la chapelle, traverser la première cour, pleine de carrosses, de valets, de chaises à porteurs, toute claire du feu des torches et de la flambée des cuisines. On entendait le tintement des tournebroches, le fracas des casseroles, le choc des cristaux et de l'argenterie remués dans les apprêts d'un repas ; par là-dessus, une vapeur tiède qui sentait bon les chairs rôties et les herbes fortes des sauces compliquées faisait dire aux métayers, comme au chapelain, comme au bailli, comme à tout le monde.

« Quel bon réveillon nous allons faire après la messe ! »

II

Drelindin din !... Drelindin din !...

C'est la messe de minuit qui commence. Dans la chapelle du château, une cathédrale en miniature, aux arceaux entrecroisés, aux boiseries de chêne, montant jusqu'à hauteur des murs, toutes les tapisseries ont été tendues, tous les cierges allumés. Et que de monde ! Et que de toilettes ! Voici d'abord, assis dans les stalles sculptées qui entourent le chœur, le sire de Trinquelague, en habit de taffetas saumon, et près de lui tous les nobles seigneurs invités. En face, sur des prie-Dieu garnis de velours, ont pris place la vieille marquise douairière dans sa robe de brocart couleur de feu, et la jeune dame de Trinquelague, coiffée d'une haute tour de dentelle, gaufrée à la dernière mode de la cour de France. Plus bas, on voit, vêtus de noir avec de vastes perruques en pointe et des visages rasés, le bailli Thomas Arnoton et le tabellion maître Ambroy, deux notes graves parmi les soies voyantes et les damas brochés. Puis viennent les gras majordomes, les pages, les piqueurs, les intendants, dame Barbe, toutes ses clefs pendues sur le côté à un clavier d'argent fin. Au fond, sur les bancs, c'est le bas office, les servantes, les métayers avec leurs familles ; et enfin, là-bas, tout contre la porte qu'ils entr'ouvrent et referment discrètement, messieurs les marmitons qui viennent entre deux sauces prendre un petit air de messe et apporter une odeur de réveillon dans l'église tout en fête et tiède de tant de cierges allumés.

Est-ce la vue de ces petites barettes blanches qui donne des distractions à l'officiant ? Ne serait-ce pas plutôt la sonnette de Garrigou, cette enragée petite sonnette qui s'agite au pied de l'autel avec une précipitation infernale et semble dire tout le temps : « Dépêchons-nous, dépêchons-nous... Plus tôt nous aurons fini, plus tôt nous serons à table. » Le fait est que chaque fois qu'elle tinte, cette sonnette du diable, le chapelain oublie sa messe et ne pense plus qu'au réveillon. Il se figure les cuisines en rumeur, les fourneaux où brûle un feu de forge, la buée qui monte des couvercles entr'ouverts, et dans cette buée deux dindes magnifiques, bourrées, tendues, marbrées de truffes...

Ou bien encore il voit passer des files de petits pages portant des plats enveloppés de vapeurs tentantes, et avec eux il entre dans la grande salle déjà prête pour le festin. O délices ! voilà l'immense table toute chargée et flamboyante, les paons habillés de leurs plumes, les faisans écartant leurs ailes mordorées, les flacons couleur de rubis, les pyramides de fruits éclatant parmi les branches vertes, et ces merveilleux poissons dont parlait Garrigou (ah ! bien, oui, Garrigou !) étalés sur un lit de fenouil, l'écaille nacrée comme s'ils sortaient de l'eau, avec un bouquet d'herbes odorantes dans leurs narines de monstres. Si vive est la vision de ces merveilles qu'il semble à dom Balaguère que tous ces plats mirifiques sont servis devant lui sur les broderies de la nappe d'autel, et deux ou trois fois au lieu de *Dominus vobiscum*, il se surprend à dire le *Benedicite*. A part ces légères méprises, le digne homme débite son office très consciencieusement, sans passer une ligne, sans omettre une génuflexion, et tout marche assez bien jusqu'à la fin de la première messe ; car vous savez que le jour de Noël le même officiant doit célébrer trois messes consécutives.

« Et d'une ! » se dit le chapelain avec un soupir de soulagement ; puis sans perdre une minute il fait signe à son clerc ou celui qu'il croit être son clerc, et...

Alphonse DAUDET.

(*A suivre.*)

LES PIÈCES NOUVELLES

L'Atlantide

au Théâtre des Champs-Elysées

On n'est pas de ceux qui regrettent — tout en le jalousant peut-être un peu — que M. Pierre Benoît ait fait ou laissé tirer une pièce de son *Atlantide*. Mais il ne suit pas de là que cette pièce devait ou pouvait être bonne. Incontestable matière à film, l'*Atlantide* n'est pas matière à drame. Adaptateur trop fidèle, M. Henri Clerc a tiré non sans adresse divers tableaux qui évoquent les pièces du Châtelet mais sans atteindre à leur fantaisie mouvementée et rapide. Techniquement, si on peut dire, il y a une faute grave dans son *Atlantide* : c'est que le point culminant de l'histoire — qui est le meurtre du capitaine Morhange par son ami le lieutenant Saint-Avit, et qui fait l'objet dans le livre de détails minutieux — ne donne matière qu'à un accident précipité, et qu'après lui tout l'intérêt tombe ; les tableaux qui suivent sont quasiment inutiles. Autre erreur technique : on ne voit pas assez Antinéa qui est cependant le centre de toute l'affaire. Et comme l'interprète du rôle est fort belle on la regrette doublement.

Ces réserves faites, il faut bien dire que la pièce est agréable et mise en scène avec un goût original et contenu. Le léger cubisme des décors s'adapte excellemment au sujet. M. Galipaux est un excellent secrétaire Le Mesge : on le félicite d'avoir évité la tentation de tomber dans la charge, et Mme Marco-Vici a tiré les meilleurs effets de son rôle trop court : elle a le léger accent chantant qui ne messied pas du tout au personnage d'Antinéa ; ne l'aurait-elle pas naturellement qu'on n'eût pas manqué de la féliciter de l'avoir pris

D'où vient que charmante et spirituelle pour la *Matrone d'Ephèse*, la musique de M. Tiarko Richepin pour l'*Atlantide* nous a paru vide, sans forme et orchestrée de façon si indigente ?

Victor SNELL.

LA COLLISION QUOTIDIENNE

L'expresse de Charleville à Longuyon est entré en collision avec un train de marchandises qui manœuvrait pour laisser la voie libre. Le chauffeur et le chef de train de l'express ont été tués.

Rafales de neige et de glace dans le Midi

Des rafales de neige continuent à s'abattre sur le Midi et notamment dans l'Ariège, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales.

Une pluie glacée, qui a tout gelé, est tombée sur Narbonne et Perpignan, rompant, par le poids des glaçons, les fils téléphoniques et télégraphiques. Et les communications de ce fait, durent être interrompues.

Sur les lignes de chemins de fer, les aiguilles, immobilisées par la glace, ne purent être manœuvrées.

« LE DRAPEAU ROUGE »

organe bi-mensuel de la Fédération des Jeunesses socialistes, est en vente à la librairie de l'*Humanité*, le numéro, 20 centimes.

A L'HOTEL DE VILLE

Un coup de théâtre imprévu
Le débat sur les baraques

La séance s'ouvre par un coup de théâtre sur une affaire d'ordures ménagères suivant l'expression même de M. Adrien Oudin, qui en était rapporteur, *il y a des choses qui ne sentent pas bon*. Il faut préciser.

Dans une séance précédente, ce conseiller avait proposé, d'accord avec l'administration, de relever de 159.000 francs par an et pendant sept ans les primes servies à M. Laffly, entrepreneur d'enlèvement des ordures ménagères. Il rencontra une opposition très vive qui, malgré l'intervention de l'administration, se termina par une proposition invitant le rapporteur à présenter un rapport imprimé.

Or donc, pour en revenir à l'affaire telle qu'elle a reparu dans la séance d'hier, le rapporteur, M. Adrien Oudin, monte à la tribune et après quelques explications sur la marche de l'affaire, il finit par déclarer qu'il admet avec M. Desvaux qu'il y a là-dedans *des choses qui ne sentent pas bon*.

Des choses qui ne sentent pas bon ? Ah ! vraiment ! Et lesquelles ? Jean Varenne réclame impérieusement des précisions :

L'honorabilité de M. Oudin, ajoute-t-il, ne peut être mise en cause. Elle ne fait de doute pour personne. Mais sa déclaration serait de nature à jeter la suspicion sur l'assemblée si elle n'était pas tirée au clair en séance publique ou en comité secret.

Luquet appuie fortement cette proposition ; mais il aimerait mieux, s'il y a du linge sale, qu'il fût lavé en séance publique. Le préfet répond brièvement par l'affirmative. Il est nerveux, presque trépidant.

M. Adrien Oudin remonte à la tribune pour déclarer qu'il fournira des explications en Comité secret, mais il ajoute qu'il est auparavant nécessaire de voter la conclusion de son rapport et, par suite, d'octroyer à l'entrepreneur le relèvement de ses primes. On proteste, on se récrie et M. Adrien Oudin riposte en donnant sa démission de rapporteur. Nouveau coup de théâtre.

Les à-côtés de la question

Le Conseil se réunit en Comité secret. A la reprise de la séance publique, après une brève intervention de M. Desvaux, *pour qui l'administration a été trop généreuse*, on adopte le rapport de M. Adrien Oudin qui l'a repris. M. Laffly aura donc un large relèvement de primes.

Oui, mais quelles sont les choses malodorantes dont on a parlé en comité secret ? Nous croyons savoir et pouvoir dire qu'elles n'entachent aucun élu. Il s'agit seulement dans l'espèce de deux personnes qui n'appartiennent pas au Conseil et qui se débrouillent un peu trop bien dans telles ou telles questions pour la satisfaction de leurs intérêts.

Le Conseil a décidé, en comité secret, d'ouvrir sur leur compte dans l'affaire dont il s'agit une enquête qui a été confiée au bureau.

Le ravitaillement

On reprend ensuite la discussion du rapport sur le ravitaillement et les baraques Vilgrain.

Il est sept heures. Il y a encore dix orateurs inscrits.

Louis Sellier pose la question de savoir si la situation économique est telle qu'il est possible de supprimer ce mode de ravitaillement municipal. Il répond par la négative. « Il est, dit-il, de l'intérêt du public que les baraques Vilgrain soient maintenues. » Il regrette même que, par suite des entraves de la législation, la Ville n'ait pas le moyen de leur donner plus d'extension.

Le préfet observe qu'il a accompagné des membres du gouvernement anglais dans leur visite des baraques Vilgrain. Il assure qu'ils ont été émerveillés et qu'ils lui ont déclaré qu'ils feraient le possible pour en créer de semblables chez eux.

M. Lalou. — Ce qui prouv qu'ils n'en ont pas en Angleterre.

Le débat continuera dimanche.

Divers

On a adopté divers rapports dont l'un a pour but la création d'une cité universitaire qui atténuerait pour les étudiants de Paris la crise du logement. Un autre de M. Lemarchand, sur la conservation des immeubles du quai de l'Hôtel-de-Ville.

On a autorisé la Société du théâtre de la Gaîté à porter son capital à 3 millions et à se transformer en société anonyme. Les directeurs de ce théâtre municipal auront ainsi les coudées franches. Useront-ils de leur liberté pour rajeunir et augmenter leur répertoire ? C'est à désirer. — A.-M. M.

ACQUITTE !

Le 23 août dernier, à 10 heures du soir, dans une rue des Lilas, un nommé Busset blessait grièvement d'un coup de couteau M. Charriol. Puis il s'enfuit. A ce moment, M. Guimonet, gardien d'usine, intervint, poursuivit Busset, et ne pouvant l'atteindre, tira sur lui un coup de revolver et le tua.

Guimonet comparaissait hier devant les Assises de la Seine. Le jury l'acquitta et M. Drioux, président, le félicita. Il avait été défendu par notre ami André Berthon.

SOUVENIRS DE LA « PRESSE DE PARIS »

Pendant les élections, on s'en souvient, la bourgeoisie imagina d'étouffer la presse socialiste. Seule paraissait la *Presse de Paris*, garantie du gouvernement, remplaçant tous les journaux du Bloc National.

L'ineffable Léon Daudet injuria Gustave Téry. Procès. Qui était responsable ? Le gérant de la *Voix Nationale*, titre sous lequel éructait le gros Léon ; celui du *Petit Parisien*, éditeur ; celui de la *Presse de Paris* ?

La 12e Chambre a décidé que, seul, le gérant de la *Voix Nationale* paierait 200 francs d'amende et 200 francs de dommages-intérêts.

FLIBUSTIERS CONDAMNES

En août 1918, M. Francis Laur, ancien député, et ses complices, Louis Degouy et Horace Deely, vendaient pour de l'anthracite du charbon ne contenant que 5 calories au lieu de 8.

Poursuivis pour tromperie sur la qualité de la marchandise et hausse illicite, ils ont été condamnés : M. Francis Laur, à 2.000 francs d'amende, et ses co-inculpés, chacun à 1.000 francs.

POURVOIS REJETES

La Chambre criminelle a rejeté les pourvois formés par Victor Lecardonnel, condamné à mort le 12 novembre, par les assises de la Seine, pour avoir assassiné l'inspecteur Galatry, et Eschmann, condamné à mort le 24 novembre, pour assassinat par les assise sde Nancy.

JUSTICE DE CLASSE

Du fait des condamnations prononcées par les tribunaux bourgeois et, notamment, par le tribunal de Dax, contre les métayers en lutte contre leurs propriétaires, la tension devient plus grande dans le Bas-Adour.

Les métayers Lafourcade, Dutourde, Dicherry et Lataille (ce dernier ancien garde-champêtre), viennent d'être condamnés, le premier à 4 mois de prison, et les trois autres à 15 jours de prison et 25 francs d'amende, et les dames Brisson et Desguerres à six jours et 16 francs d'amende. Tous ces condamnés bénéficient du sursis.

A MORT

Pollet, qui avait assassiné en juin dernier un ancien boucher de Neuville (Ain), vient d'être condamné à mort.

UNE EXPLICATION

par BOUR

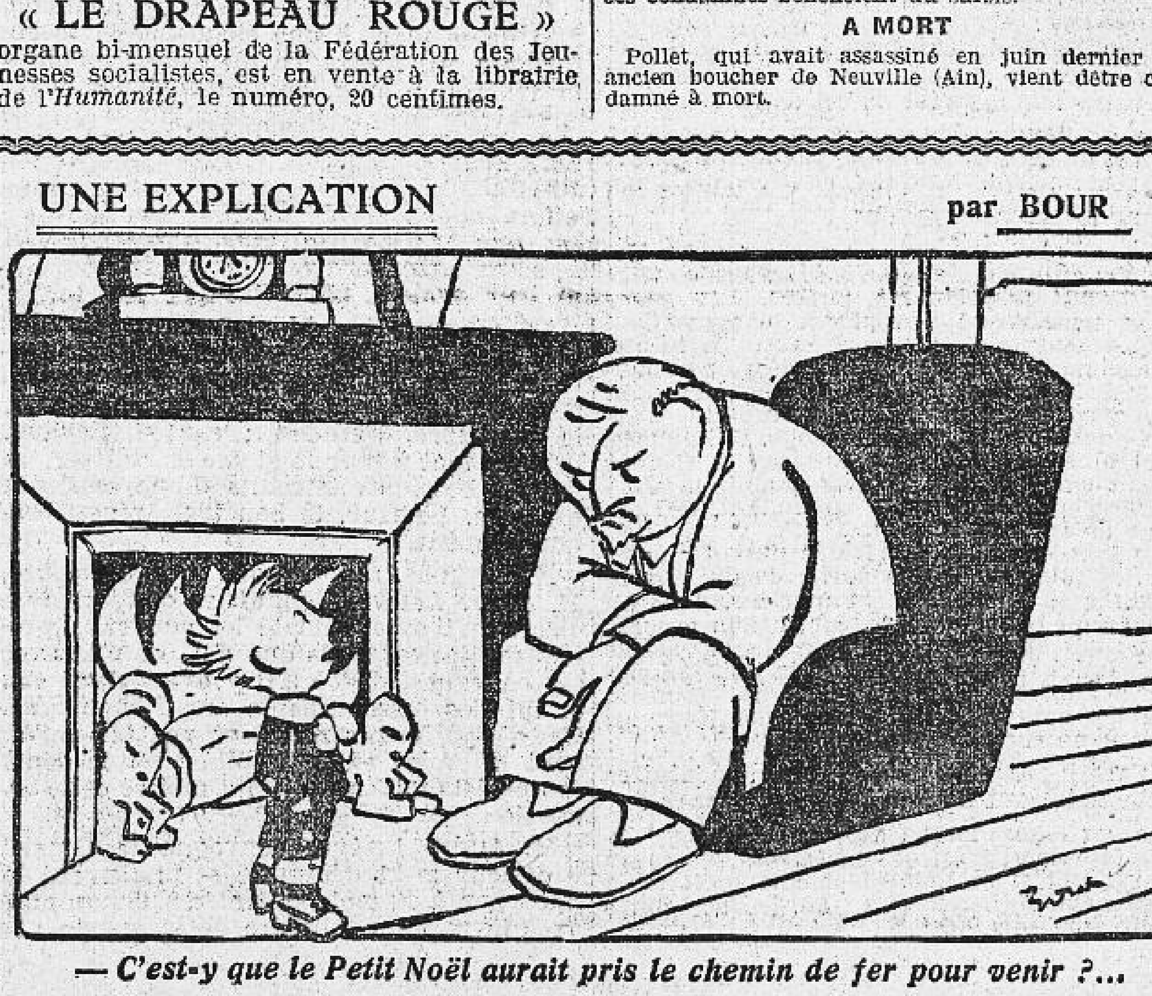

— C'est-y que le Petit Noël aurait pris le chemin de fer pour venir ?...

AVANT LE CONGRÈS

Pour les nationalisations industrialisées

Le citoyen B. Montagnon, du Conseil Economique du Travail, nous a adressé l'article suivant qui constitue une réponse à celui que nous avons publié récemment sous la signature de notre camarade L. Launat.

Le citoyen Launat a publié dans l'*Humanité*, il y a quelques jours, un article attaquant les « nationalisations industrialisées ». Qu'on me permette d'y répondre brièvement :

1° Les « nationalisations industrialisées » ne sont qu'une partie d'un ensemble de questions qu'on peut appeler « le contrôle ouvrier ».

2° La C.G.T. et le Conseil économique du Travail n'en ont publié que le cadre supérieur, conseil central et conseils régionaux. Ils étudient, en accord avec les fédérations intéressées, les « conseils » syndicaux qui, à la base et à tous les échelons, devront assurer le contrôle des travailleurs manuels et techniciens. Pour les chemins de fer en particulier, ces conseils seront établis aux gares, aux postes d'aiguillage, aux dépôts, aux ateliers de réparations, etc.

3° Le projet soutenu au Parlement par le groupe socialiste, en ce qui concerne les chemins de fer, n'est qu'une *adaptation parlementaire* du projet de la C.G.T.

Mais c'est sur les indications des militants cheminots — majoritaires et minoritaires — que les clauses financières que critique Launat ont été introduites.

4° Lorsque je discutais personnellement de l'avant-projet avec Levêque, Sirolle, Sigrand et d'autres camarades minoritaires, ils me faisaient valoir eux-mêmes les deux raisons suivantes :

a) raison de tactique : beaucoup de nos syndiqués sont eux-mêmes actionnaires ou obligataires ; d'autre part, beaucoup parmi les gens susceptibles d'aider notre propagande syndicale dans le voisinage des gares sont aussi porteurs de valeurs de chemins de fer. Nous ne devons pas les rejeter dans les bras de nos adversaires ; et nous devons leur garantir l'intérêt de leur argent — dans la mesure des conventions bien entendu.

b) Il serait injuste autant que maladroit de demander l'expropriation des capitalistes des chemins de fer seulement. Tous les capitalistes doivent être expropriés. On ne fait pas cela par tranches. C'est d'ailleurs une question de force et de moment. Réservons donc simplement l'avenir ; et laissons entière — et volontairement — la question d'expropriation.

Le C.E.T. s'est rallié à ce point de vue.

5° Pendant le congrès des cheminots, après la victoire des minoritaires, le conseil fédéral s'est réuni à la Bourse du Travail pour examiner le projet.

Lapierre, pour la C.G.T., et moi-même pour le C.E.T., avons été appelés pour donner notre avis. Après discussion et à l'unanimité, le Conseil fédéral a accepté les principes que Launat condamne.

6° Toute la grande grève de mai s'est faite sur cette question, et il y a quelque ironie à le rappeler aux socialistes de la Seine.

7° Si aujourd'hui la classe ouvrière prenait le pouvoir politique, elle aurait tout contre elle ; elle manquerait d'armes pour résister aux réactions possibles.

Si, au contraire, les nationalisations des grands services publics étaient réalisées, la classe ouvrière en prenant le pouvoir politique, tiendrait en même temps un pouvoir économique immense.

De suite, elle pourrait contenir la petite industrie non concentrée, et la classe paysanne hostile.

8° Tous les militants des chemins de fer et des mines savent que la nationalisation constitue un excellent terrain pour la propagande extra-corporative.

Et je défie quiconque a lu l'exposé des motifs du projet du C. E. T. sur les chemins de fer de dire qu'il n'y a pas là une arme magnifique pour l'action syndicale et socialiste.

9° Les nationalisations sont à l'ordre du jour dans tous les pays. Ce n'est pas par hasard. Cette idée correspond au moment économique présent. Et dans tous les pays, sans entente préalable, les mêmes solutions sont présentées. Je signale en particulier l'avis des indépendants d'Allemagne à la Commission de socialisation des mines. Leur projet procède du même esprit que celui du C. E. T.

10° L'impression des socialistes qui travaillent au C. E. T. est que le Parti ne se préoccupe pas assez des problèmes économiques qui se poseront après la Révolution. Ils lui rappellent que les bolchevistes regrettent aujourd'hui encore « de ne pas avoir de plans, schémas, instructions ». Ils prennent pour un avertissement ce cri de Lenine, 15 mois après son avènement au pouvoir :

« Je donnerais un pot-de-vin de un demi-milliard, au capitaliste qui nous enseignera l'art d'organiser la production. » — (*La Commune du Nord.*)

B. MONTAGNON.

AUTOUR DE L'UNITÉ EN SEINE-ET-OISE

Il est un fait démontré par notre Congrès fédéral, que ceux qui se proclament le plus unitaires sont ceux qui rendent le plus l'unité impossible. Un grand effort avait été fait dans notre Fédération par les membres du comité de la IIIe Internationale, effort sincère et raisonné.

Nous étions, certes, tous d'accord pour maintenir notre intransigeance de principes, pour considérer notre motion, commune avec les reconstructeurs dissidents, comme le maximum des concessions possibles, pour déclarer qu'une unité englobant la droite ne pouvait être que factice et nuisible même.

Mais nous disions aussi, que parmi nos adversaires, ceux-ci pris individuellement, il y en avait que leur passé révolutionnaire devait entraîner vers nous. Notre devoir d'unitaires quand même, était de faciliter leur entrée dans nos rangs sans blesser leur amour-propre.

Lorsqu'au Congrès de dimanche dernier, au Pré-Saint-Gervais, une déclaration en ce sens fut faite, nous savions que certaines petites sections isolées dans la campagne étaient insuffisamment touchées par nos arguments, que l'influence d'un chef ou du seul de leurs membres qui ont contact avec Paris, rendrait indispensables certaines précisions et certaines explications devant tous les délégués présents.

Notre formule était simple. Avec netteté elle exprimait notre désir d'adhésion sans réserve, notre décision formelle de nous en tenir exclusivement au texte de notre motion, sans y rien changer. Elle indiquait, de plus, que le vote de certaines fédérations rendait également nécessaire une explication franche à Tours et que cette explication seule devait réaliser la seule unité possible.

Nous pensions, sans abandonner notre point de vue, grouper ainsi autour d'un même idéal, tous ceux qui demain seront appelés à faire le même travail de préparation révolutionnaire.

Hélas ! nous avions compté sans la tactique politique, l'unité cherchée par nos adversaires de tendance ne leur semblait désirable qu'au prix de la rupture de notre propre unité.

Un journal régional, dont le directeur-propriétaire est adhérent au Parti, publia une déclaration d'unité totale soi-disant émanant de membres du Comité 3e et de reconstructeurs.

Le Congrès demanda les noms et ne put les obtenir. Sans la déclaration formelle et restée sans démenti, de nos amis, le doute se faisait sur la sincérité de nos nouveaux adhérents.

Le moyen classique d'opposer entre eux les membres de notre comité fut essayé. Notre geste loyal était ainsi déformé, nous n'avions plus qu'une attitude à prendre : retirer notre déclaration. L'unité nous la voulions. Les 85 % des voix acquises à notre tendance, dans une fédération mi-parisiene mi-rurale, pouvaient nous suffire. L'unité était faite.

Nos délégués à Tours iront voter notre motion, fermement décidés à s'en tenir à son texte intégral. Ils écouteront les explications de nos camarades centristes, ils ne sont pas *a priori* adversaires de toute entente, mais s'inspirant des débats de leur propre Congrès ils sauront éviter les malentendus. Si les actes du Pré-Saint-Gervais se reproduisent à Tours, ils rejetteront sur leurs adversaires la responsabilité de la rupture et fidèles à leur programme resteront intransigeants sur son application.

René BUREAU.

FAITS-DIVERS

A PARIS

UN VOLEUR SE SUICIDE

Un jeune homme de dix-huit ans, appartenant à une honorable famille, qui était soupçonné d'avoir dérobé pour 210.000 francs de bons de la Défense Nationale chez un agent de change, a été arrêté hier matin.

Vers dix heures du matin, il se tira un coup de revolver dans la poitrine au poste central de la rue Drouot où il venait d'être amené.

Il a été transporté à Lariboisière dans un état désespéré.

Sa maîtresse, Marcelle Albrente, dix-huit ans, dmeurant rue Geoffroy-Marie, 19, a été maintenue en état d'arrestation.

LA NOCE INTERROMPUE

Hier matin, le jeune mécanicien Henri Briot, qui devait convoler en justes noces à la mairie du vingtième arrondissement fut, dès son arrivée, appréhendé par des inspecteurs de police et envoyé immédiatement au dépôt, malgré les supplications de sa femme.

Briot avait, avec deux complices, âgés de seize et dix-huit ans, dévalisé, dans la nuit de mercredi à jeudi, un atelier de mécanique dans lequel ils avaient trouvé pour environ 5.000 francs de pièces détachées de bicyclettes et de motos.

LE MYSTERE DE LA MALLE

Un nommé Bernard, domicilié rue Frémicourt, 4, se présentait hier matin à la gare Saint-Lazare pour retirer une malle lourdement chargée qu'il avait fait enregistrer vide à Pont-de-l'Arche.

Pourquoi cette malle s'était-elle alourdie en cours de route ?

La police voulut le savoir et deux inspecteurs tentèrent d'appréhender, dans la salle même des bagages, le voyageur suspecté. Mais celui-ci, franchissant d'un bond la barrière, tomba cinq mètres plus loin... et se foula le pied. On l'arrêta.

Des coupons de tissus d'un grand prix, mesurant environ 50 mètres chacun, furent trouvés dans la malle.

Bernard finit par indiquer un recéleur chez lequel on trouva onze ballots contenant des étoffes du même genre, à 80 francs le mètre en moyenne et qu'il revendait 15 francs.

CARBONISÉ

Un vieillard de quatre-vingt-un ans, M. Jean Landy, a été trouvé carbonisé dans son logement rue de Châlons, 34, où le feu s'était déclaré vers les onze heures et demie du soir.

Y A DU BON TABAC...

Un hacheur à la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, nommé Frot, qui avec la complicité des coupeurs Ladré et Torchon et du garçon de l'économat de Nantes, Renguy, dérobaient et écoulaient du tabac valant 50 francs à des prix allant de 12 à 27 francs, ont été arrêtés à Paris.

— M. Arthur Massey, trente et un ans, qui, venant d'Amérique du Sud, était descendu à l'hôtel Régina, lui avait dérobé dans cette maison des bijoux représentant une valeur de 250.000 francs.

ARRESTATIONS

Auguste Bossard, trente et un ans, journalier, rue Saint-André-des-Arts, 31, a été arrêté pour vol sur mandat du parquet de Romorantin.

— Roger Vergniaud, vingt et un ans, avenue du Maine, 144, a été arrêté pour abus de confiance sur mandat du parquet de Bordeaux.

EN BANLIEUE

BENEFICES DE GUERRE

Le lieutenant de vaisseau Tausy, ancien commandant du parc de Saint-Cyr, le second-maître Spich et le commandant Spich paraissent devoir être gravement compromis dans une affaire de détournement de soude qui eut lieu au camp de Saint-Cyr et dont nous aurons l'occasion de reparler, sans doute, prochainement.

Un acheteur de cette soude, M. Jousset, qui semble avoir été victime de son inexpérience commerciale, mais qui a tout de même revendu 1 fr. 30 le kilo la soude achetée 0 fr. 80, sera vraisemblablement inculpé aussi.

DANS LES DEPARTEMENTS

LES BANDES DE PILLEURS DE GARES

Le chef de gare de Dunkerque vient d'être arrêté sous l'inculpation de détournements de charbon. De nombreux vols ont eu lieu, d'ailleurs, dans cette gare, qui revêtent une véritable organisation de malfaiteurs sur la piste desquels se trouve la police.

Une enquête sur les vols commis dans les gares de marchandises de Thionville et Basse-Yutz a amené les arrestations de cinquante-cinq employés des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

CIVILISATION !

Un vieil ouvrier tisseur, M. Catteau, dont la femme aveugle est entrée, il y a quelques jours dans un hospice de Lille, s'est pendu à la porte de sa maison dont il venait d'être expulsé par ordre de son propriétaire

IMPORTANTS INCENDIES

Plusieurs bâtiments agricoles ont été détruits par un incendie, dans la nuit de jeudi à vendredi, à Rougnac (Charente).

Un fermier, M. Blézignat, âgé de cinquante-trois ans, qui n'a pu se sauver, a été brûlé vif.

Dégâts matériels importants.

— A Izenay, le château du Tremblay, datant du quinzième siècle, a été détruit par un incendie qui a pris naissance dans une chambre chauffée par un feu de cheminée.

RANCUNE TENACE

Un ouvrier chinois qui s'était disputé la veille avec un compagnon de travail, a tué celui-ci hier, à coups de couteau. Arrêté.

A L'ETRANGER

UNE MYSTERIEUSE AVENTURE

Une jeune danseuse de Liége, Mlle Marie D..., qui a été trouvée bâillonnée et ligotée dans sa chambre par un voisin jeudi soir, vers sept heures, raconte :

— Vers quatre heures de l'après-midi, un individu pénétra dans ma chambre, me bâillonna, me ligota et me menaçant d'un poignard, me réclama la lettre de Valvakof.

« Terrifiée, je lui indiquai où elle se trouvait.

« Il la prit et me laissa là.

« Cette lettre m'avait été remise en avril 1919 par un jeune Russe qui m'avait dit : « Si je ne suis « pas revenu en Russie le 28 février 1921, vous « ouvrirez cette lettre et vous la porterez ensuite « au consul de Russie. »

COURS DES HALLES

DU 24 DECEMBRE

VIANDES (le kilo). — Bœuf, de 5 fr. (pis) à 12,50 (aloyau). Veau, de 6,50 à 11,30 ; cuissots, 12,50. Mouton, de 6 à 12,80 ; gigots, 14,50. Porc, de 8,50 à 9,50 ; jambon, 9 fr. — Arrivages assez forts. Baisse sur le bœuf et le porc.

POISSONS (le kilo). — Colin, 7,50. Harengs, de 1 à 1,75. Maquereaux, 5. Merlans, de 2 à 5. Raies, de 1 à 2,50. Homards et langoustes, de 10 à 16. — Arrivages, 145.000 kilos. Vente très calme.

VOLAILLES (le kilo). — Poulets : Bresse, de 16 à 16,50 ; charentais, de 15 à 16 ; gâtinais, de 13 à 16. Oies, de 9 à 11. Dindes, de 14 à 16. — Arrivages, 115.300 kilos. Vente très active au début du marché, lente à la fin.

GIBIER (le kilo). — Lapin, 9,80 ; garenne, de 4 à 9,50. Lièvres, de 9 à 20. — Arrivages, 6,900 kilos. Hausse légère sur le lapin.

BEURRES (le kilo). — De 16 (marchands), à 18 (charentais). — Plus d'arrivages sur la qualité inférieure. Vente calme.

FROMAGES. — Vente assez active, sans changement de cours.

FRUITS ET LEGUMES. — Carreau un peu plus mouvementé. Hausse sur les légumes et salades. Le kilo : Poires, de 2,50 à 4 ; mandarines, de 2 à 3. Les 100 kilos : Pommes de terre d'Algérie, de 120 à 150 fr.

NOUVELLES INTERNATIONALES ❀ DERNIÈRE HEURE

LE PROBLÈME D'ORIENT

L'Angleterre impérialiste à Constantinople

Une partie de la presse bourgeoise française s'émeut des termes de l'accord qui vient d'être conclu entre Paris et Londres au sujet des frontières de Palestine et de Syrie. Il est évident que la diplomatie anglaise, comme à l'habitude, a su se servir copieusement. Mais l'intérêt du problème oriental est ailleurs, et ce ne sont pas ceux qui réclament l'évacuation de la Syrie (toute la France sauf une oligarchie dictatoriale), qui peuvent se préoccuper longuement d'une telle convention.

Le discours que M. Lloyd George a prononcé, avant-hier, aux Communes, et que j'ai déjà commenté en quelques mots, a été un trait de lumière. Il ressemble d'assez près à celui que M. Sasonof, ministre de Nicolas II, fit à la Douma à l'automne de 1916 et qui dévoilait l'une des stipulations fondamentales des accords secrets — la clause qui donnait Constantinople et les Détroits à la Russie.

Ce qui est en jeu, à l'heure présente, pour l'Angleterre expansionniste, ce n'est pas le sort de Smyrne ou de la Thrace, de la Mésopotamie ou de la Palestine, c'est sa propre domination sur le Bosphore, sur les Dardanelles, sur la mer de Marmara. Car elle est arrivée à ce résultat prodigieux qu'elle s'est installée en cette région stratégique du globe, au point de contact des deux continents, et qu'elle a réalisé un dessein dont jamais dans le passé elle n'eût osé envisager le succès.

Toute son action dans le Levant, depuis cent ans et plus, a consisté à protéger la Corne d'Or, cette position maîtresse, contre les puissances qui la pouvaient briguer et menacer. Par deux fois au moins, elle a brisé les projets du tsarisme sur Stamboul, en 1854, quand elle entraîna Napoléon III dans l'affaire de Crimée ; en 1878, lorsqu'après la signature de San-Stefano, elle envoya sa flotte à Besika. Et ce qui a été au fond du conflit mondial de 1914, ça été la rivalité anglo-allemande en Orient, Londres et Pétersbourg s'étant rapprochées en 1907 contre ce troisième larron qui était l'empire germanique.

On peut être étonné qu'en 1915, le cabinet anglais ait, par accord secret, cédé Constantinople et les Détroits à la Russie tsariste. Mais d'après les informations que l'on possède sur cette négociation, Nicolas II avait menacé de se retirer de la lutte, si l'on ne donnait pas cette satisfaction au panslavisme, et la France — M. Poincaré, M. Delcassé, etc., — avait ajouté sa pression à celle qui venait de Pétrograd. Il fallut que la Grande-Bretagne se sentît en formidable péril, pour qu'elle souscrivît ainsi à la déchéance de sa politique séculaire.

Mais l'Allemagne a perdu sa prépotence en Orient ; le triomphe des Soviets a ruiné le panslavisme et aboli — en ce qui concernait ce dernier, — les traités secrets. Il avait été entendu entre les puissances alliées que les Turcs seraient chassés d'Europe : ils y sont restés, mais Constantinople n'est plus qu'une capitale britannique, comme Delhi ou Teheran ou le Caire. Le traité de Sèvres a consacré la formidable spoliation que le cabinet de Londres a plus ou moins subrepticement accompli.

Et voilà pourquoi aujourd'hui M. Lloyd George répudie toute révision de cet acte diplomatique. Il ne connaît que le sultan, parce que ce potentat est son homme-lige, et que Kemal réclame la libération du sol ottoman. Il refuse d'enlever Smyrne à Constantin, parce qu'il escompte encore le concours de l'armée hellénique. Il s'insurge contre toute restitution de la Thrace à la Porte, parce que la présence d'une garnison grecque à Andrinople est une garantie pour le corps d'occupation de Stamboul. Il s'oppose à l'évacuation de la Syrie par la France, afin d'avoir à pied d'œuvre des auxiliaires contre les nationalistes d'Anatolie.

Les deux grands résultats de la guerre mondiale sont la ruine économique des deux hémisphères et l'installation de l'Angleterre à Constantinople. L'impérialisme britannique parle d'autant plus haut, que l'impérialisme français ne saurait briser avec lui et que les chefs de notre diplomatie — demandez-le à M. Clemenceau, — n'avaient rien à lui refuser.

Peu à peu les lignes maîtresses de la politique des Etats se dégagent du chaos des choses. On comprend pourquoi lord Curzon, négociant avec Krassine, veut comprendre la région caucasienne dans l'aire d'influence du Royaume-Uni. Dans l'empire qui va de la frontière de Thrace à la frontière du Siam, il ne veut point de solution de continuité. Le plan gigantesque a été presque réalisé, et l'Angleterre capitaliste serait satisfaite, si les sombres nuées de la Révolution russe n'emplissaient son horizon.

Paul LOUIS.

L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS SUR LA SYRIE ET LA PALESTINE

L'accord qui a été signé avant-hier par M. Leygues et par l'ambassadeur d'Angleterre, lord Hardinge, ne doit être publié que ce matin.

On se souvient que les zones britannique et française du Levant ont été instituées et délimitées pour la première fois par le traité de mai 1916. Après l'armistice de novembre 1918, des conversations eurent lieu entre MM. Clemenceau et Lloyd George, et eurent pour résultat de modifier certains termes du traité. Lorsque M. Clemenceau quitta le pouvoir, il restait notamment à fixer les frontières de la Syrie et de la Palestine.

Tel qu'il a été signé l'accord fixe les limites entre les territoires sous mandat français (Syrie et Liban) d'une part, et les territoires sous mandat britannique (Mésopotamie et Palestine).

Les autres articles de l'accord renferment les stipulations suivantes :

Un arrangement devra intervenir entre les deux gouvernements français et britannique pour l'exploitation en commun du tronçon de chemin de fer existant entre le lac Tibériade et Nasib ;

L'emploi des eaux du Jourdain supérieur, du Yarmouk et de leurs affluents, pour l'irrigation des terres et pour la production de l'énergie hydraulique au profit du territoire palestinien, pourront, dans la mesure où les besoins des territoires sous mandat français auront reçu satisfaction, faire l'objet d'un examen par des techniciens nommés par les administrations de Syrie et de Palestine.

D'autre part, un article de la convention stipule expressément le maintien, au profit de la France, des clauses de l'accord franco-britannique de San-Remo sur le pétrole.

D'après un autre article, qui est conforme à une stipulation antérieure, la Grande-Bretagne s'interdit de négocier la cession ou l'aliénation de l'île de Chypre, sans avoir obtenu le consentement préalable du gouvernement français.

Il résulte de cette analyse que, en ce qui concerne le régime fluvial, la Palestine n'aura aucune revendication à faire valoir sur le bassin du Litany.

En ce qui concerne le tracé de la frontière, la Palestine se trouve agrandie aux dépens de la Syrie par rapport au traité de 1916. Le territoire palestinien dessine maintenant, dans la zone Syrienne, une entaille large d'environ 25 kilomètres et profonde de 40 à 50 kilomètres, de sorte qu'en cet endroit la frontière de la Palestine se trouve à vol d'oiseau, à 75 kilomètres environ de Damas.

Le 8e Congrès panrusse des Soviets

Le 8e Congrès pan russe des Soviets s'est ouvert le 22 décembre au Grand-Théâtre de Moscou. Deux mille délégués venus de toutes les parties de la Russie et représentant toutes les races de la fédération, y étaient présents.

L'ordre du jour était le suivant :

Lecture du rapport du Comité central exécutif panrusse et du Conseil des commissaires du peuple sur la politique intérieure et extérieure ; problème essentiel de la reconstitution de l'économie nationale, reconstitution industrielle, reconstitution des transports ; développement de l'agriculture et aide à donner aux paysans ; impulsion à donner à la campagne menée contre la bureaucratie par les organes centraux et régionaux des Soviets ; élection du Comité central exécutif panrusse.

Un discours de Kalinine a marqué l'ouverture de la réunion du Congrès.

Notre première parole, nos sympathies, nos douleurs, dit-il, vont à ceux de nos camarades qui ont péri aux postes soviétistes. Les pertes de notre armée rouge, les privations que subissent les paysans et les ouvriers russes seront récompensés. Les représentants du Nord lointain sont parmi nous. Pour la première fois, se trouvent les représentants des cosaques du Don, du Caucase, du Kouban, de la Crimée. Par delà, le Caucase septentrional nous voyons surgir les républiques fraternelles d'Azerbedjan et d'Arménie. C'est là le fruit d'immenses victoires de l'armée rouge. (Aplaudissements et cris : « Vivre Trotsky ! Vive l'armée russe ! »)

Notre position internationale et nos victoires ont placé la Russie à une hauteur inouïe.

LE PROCES DE L'ASSASSIN DE JAURES

In-18, 456 pages, 3 hors texte, à la Librairie de l'*Humanité* : franco 12 francs.

Moscou veut la paix avec les Balkans

La République des Soviets poursuit son offensive générale de paix.

Elle a réussi à signer des traités formels avec les Etats baltiques, la Finlande et la Géorgie. Elle négocie actuellement à Riga avec la Pologne et, en dépit des difficultés qui s'élèvent de temps en temps au sein des commissions, il semble que les pourparlers aboutiront dans un avenir prochain.

Enfin Tchitcherine vient de prier la Bulgarie et la Roumanie d'entrer à leur tour en rapports avec la République des Soviets, et de fixer, d'accord avec elle, les bases d'une paix durable.

Entre la Russie et la Bulgarie, il n'y a aucun conflit sérieux. Le contact territorial n'existe plus entre les deux pays. Moscou reproche seulement au gouvernement de Sofia, dans son radio du 11 décembre, de faciliter la formation d'une armée blanche en territoire bulgare. M. Stamboliiski, dont on connaît les opinions violemment antibolchevistes, prétend au contraire que son attitude est parfaitement neutre. Il ne peut cependant nier que Varna et Sofia ne soient devenus des centres importants de l'émigration russe, laquelle entretient des rapports étroits avec les milieux politiques officieux de Bulgarie. Par les révélations des communistes, nous savons aussi que le cabinet de Sofia a aidé le ravitaillement en munitions et en vivres de l'armée Wrangel, et qu'il tolère la présence en Bulgarie de plusieurs milliers d'officiers et de soldats prêts à répondre à l'appel d'un Savinkov ou d'un général tsariste quelconque. Ce ne sont pas là des actes d'une stricte neutralité.

Quelle va être la réponse de Sofia à Moscou ? La presse bourgeoise bulgare prie le cabinet de temporiser. Il lui paraît inadmissible que la Bulgarie, liée à l'Entente par le traité de Neuilly, reprenne les relations diplomatiques et commerciales avec la Russie tant que les grandes puissances n'auront pas elles-mêmes reconnu la République des Soviets. Mais les communistes protestent contre cet asservissement de la Bulgarie aux vainqueurs de l'occident. Le groupe parlementaire au Sobranié a adressé au président du Conseil une lettre dans laquelle il lui demande, au nom des intérêts mêmes du pays, de reconnaître le seul gouvernement russe qui existe aujourd'hui. Le parti communiste exprime sur ce point l'opinion de la majorité du peuple bulgare, lequel veut la paix avec le peuple russe et réclame le droit de traiter avec Moscou dans les mêmes conditions que la Tchéco-Slovaquie.

Les négociations d'une paix russo-roumaine sont par contre plus difficiles. Ici, un gros conflit existe au sujet de la Bessarabie. Le Conseil suprême a cédé cette province à la Roumanie. Ni la République russe, ni la République ukrainienne ne reconnaissent cette annexion. Les peuples de la province, en effet, n'ont pas été sérieusement consultés, et c'est une assemblée camouflée, convoquée sous l'occupation militaire roumaine, qui a voté le soi-disant rattachement de la Bessarabie à la Roumanie. Tchitcherine et Rakovski défendent donc le principe du droit des peuples quand ils demandent au gouvernement roumain d'évacuer la province. Un plébiscite doit être institué là comme dans toutes les régions contestées de l'Europe.

Il s'agit maintenant de savoir si ces deux Etats balkaniques, Roumanie et Bulgarie, voudront s'affranchir une bonne fois de la tutelle de l'Entente, et surtout de la France, qui reste à l'aurore de 1921 l'ennemie jurée de toute réconciliation avec Moscou.

Il faut pourtant que l'on reconnaisse que l'année 1920 a consacré définitivement la faillite de toutes les interventions militaires contre la Russie. La leçon a coûté assez cher ; elle doit servir. Il n'y a plus, pour les gouvernements occidentaux comme pour les voisins de la Russie, qu'une politique possible : elle se résume en un seul mot : la paix. Et cette politique résolument pacifique est aussi la plus habile et la seule qui puisse écarter le péril dont est hantée l'imagination de M. André Lefèvre.

André PIERRE.

L'élection du syndicat métallurgiste à Berlin

Berlin, 22 décembre. — (*De notre correspondant particulier.*) — Dimanche dernier ont eu lieu les élections au bureau de Berlin de l'Union des ouvriers métallurgistes, laquelle comprend près de la moitié des ouvriers berlinois (environ 180.000 membres).

La liste Ziska-Urich (tendance Amsterdam) a obtenu 31.458 voix ; la liste Rusch-Powelt (tendance Moscou) 30.063. En conséquence, la liste Ziska est élue. Le nombre des abstentionnistes a été considérable, environ les deux tiers.

Ces résultats reproduisent sensiblement les résultats des votes des sections socialistes en octobre dernier sur la question de l'Internationale, avec cette différence qu'il y a cette fois une légère majorité pour la droite, qui a été grossie des éléments socialistes majoritaires.

La *Rote Fahne* conteste la validité des résultats.

L'*Internationale* fait ressortir que le parti communiste se trouve à lui seul presque aussi fort que les partis indépendant et majoritaire réunis. La bande Ziska ne pourra pas longtemps se maintenir, parce qu'elle n'a derrière elle que des éléments passifs, et qu'il lui faudra s'expliquer avec les éléments actifs de la gauche. Ceux-ci vont l'éprouver avec la question suivante : Le syndicat des métallurgistes de Berlin est-il disposé à agir énergiquement contre le chômage et le sabotage de la production, même si la C. G. T. ne s'associe pas à son action.

Le *Vorwaerts* dit que le succès de Ziska est dû à l'action des organisateurs socialistes majoritaires ; à l'avenir ceux-ci prétendent qu'il ne soit plus fait d'élection de tendances politiques, mais seulement de capacités syndicales.

La *Freiheit* dit que les masses sont de plus en plus dégoûtées des luttes politiques. « Le nombre des voix communistes est grandi et ce noyau exercera certainement une grande influence. Un succès de la tendance Rusch eut apporté aux métallurgistes de Berlin des désillusions certaines. Le désir de chacun est de conserver la discipline syndicale. » — F. C.

La "Rote Fahne" et "L'Internationale" fusionnent

Berlin, 24 décembre. — La *Rote Fahne*, organe du parti communiste allemand, et l'*Internationale*, organe des néo-communistes, vont fusionner à partir du 1er janvier.

Le nouvel organe, qui conservera le nom de *Rote Fahne* et paraîtra deux fois par jour, sera le journal du parti communiste unifié. — (*Radio.*)

Manifestations communistes en Allemagne

Copenhague, 24 décembre. — On dit que des manifestations communistes se sont produites dans toute l'Allemagne. Aux meetings de Berlin, les orateurs ont réclamé le paiement immédiat de 1.000 marks à chaque chômeur, ainsi que l'exemption des frais de loyer, d'éclairage et de chauffage et, enfin, une augmentation de 100 % des secours accordés jusqu'ici. — (*Radio*).

SOCIALISTES ET FASCISTES ITALIENS A LIVOURNE

Rome, 24 décembre. — On sait que le Congrès du parti socialiste italien aura lieu à Livourne, au théâtre Goldoni, le 15 janvier prochain.

On annonce que la direction centrale des « Fasci » a décidé de tenir à la même date son congrès dans la même ville. 5.000 délégués devront y participer. Les autorités sont sérieusement préoccupées de cette coïncidence et étudient les moyens de l'empêcher.

Les socialistes italiens et les troupes de Wrangel

Rome, 24 décembre. — A la Commission des affaires étrangères, on s'est occupé de la question du débarquement des troupes de Wrangel sur la côte orientale de l'Adriatique. Les socialistes ont pris part à la discussion pour exprimer la crainte que ces troupes réorganisées ne soient de nouveau employées contre les bolchevistes ; les autres commissaires ont pris la parole pour signaler au gouvernement le fait que la présence des Russes dans l'Adriatique est une atteinte à la tranquillité de cette mer exclusivement italo-yougo-slave.

Le discours du trône au Parlement britannique

Le Parlement britannique a été ajourné au 15 février, après la lecture du discours du trône. Voici le passage de ce discours concernant les relations avec la Russie :

En Russie, la situation est toujours incertaine et obscure. Jai confiance que le commerce reprendra prochainement avec la Russie, et qu'il pourra en résulter une ère de paix, dont les populations souffrantes de l'Europe orientale ont grandement besoin. Il est toutefois de la plus haute importance que la Pologne et ses voisines arrangent entre elles leurs différends politiques et consacrent chacune la totalité de leur énergie au rétablissement de la stabilité intérieure et à l'œuvre de la reconstitution économique.

L' « Humanité » s'est assuré l'exclusivité de la reproduction des informations anglaises et étrangères du « Daily Herald » en France.

Les informations de l' « Humanité » sont « copyright » pour le « Daily Herald » en Angleterre.

L'Allemagne refuse de désarmer les gardes civiques

Berlin, 24 décembre. — Une information officieuse fait connaître que le ministre des affaires étrangères a remis aujourd'hui au général Nollet la réponse du gouvernement allemand à la dernière note des alliés concernant les gardes civiques.

Dans cette note, le gouvernement allemand reprend les raisons invoquées dans sa première note et déclare, en substance, que les circonstances exceptionnelles en Bavière et en Prusse Orientale ne permettront pas de procéder pour le moment à un désarmement complet des organisations d'auto-protection dans ces régions. — (*Havas*).

L'opinion socialiste

Berlin, 24 décembre. — Le *Vorwærts* s'élève avec force contre la note du gouvernement allemand sur le désarmement :

Le gouvernement du Reich, écrit-il, a été forcé par la réaction bavaroise, de se charger à la face du monde, de nouveaux mensonges, de mensonges absolument manifestes que l'étranger peut réfuter par 160 citations tirées de la presse allemande.

La *Feiheit* écrit :

Ce que le gouvernement allemand fait dire à l'Entente par le ministre des affaires étrangères, est un mensonge pur et simple.

Les étroites relations existent entre la Reichswehr et les organisations d'auto-protection ont été prouvées mille fois.

Ces dernières poursuivent uniquement des buts réactionnaires. L'Orgesch doit disparaître. — (*Havas.*)

Le vrai caractère de l'Orgesch

Ce que dit le carnet de l'adjudant de M. Escherisch

Le gouvernement allemand a présenté aux gouvernements de l'Entente une nouvelle note au sujet des organisations « d'auto-protection » dont l'*Orgesch* est la formation la plus puissante.

Il n'y a cependant aucun doute que l'*Orgesch* prépare tout simplement une offensive contre la République allemande elle-même. Chaque document qu'on publie à ce sujet, le prouve d'une façon péremptoire.

Le journal du parti communiste ouvrier de Hambourg, la *Kommunistische Arbeiterzeitung* vient de reproduire des *extraits du carnet d'un des adjudants de M. Escherisch lui-même, — carnet qui aurait « été perdu par son propriétaire »*. Dans ce carnet l'adjudant de M. Escherisch note tout ce qu'il a vu et entendu au cours des voyages qu'il a faits en sa qualité d'agent de l'Orgesch à travers l'Allemagne. Certains passages sont au plus haut degré suggestifs.

Le 1er novembre 1920 une entrevue a lieu chez M. Kuenzer, ancien premier bourgmestre de Friedenau. Parmi les assistants se trouvent le comte York, un des hobereaux réactionnaires les plus connus de la Prusse. On envisage l'invasion de l'Orgesch bavaroise dans une Prusse socialiste. La question principale qu'on discute est : « *Comment en finir avec le prolétariat de l'Allemagne du Nord ?* » Quelqu'un demande si l'on proclamerait tout de suite la monarchie en Prusse, dans le cas d'une entrée des troupes de M. Escherisch. Là-dessus le comte York répond d'après le carnet : « *Ah ! non d'abord il faut écraser le prolétariat de l'Allemagne du Nord et ce n'est qu'après qu'il faut proclamer la monarchie : si on faisait le contraire l'affaire pourrait échouer pour des raisons d'ordre international* ». Donc : le hobereau pangermaniste ultra-annexionniste prussien, protestant, York veut conclure un pacte avec le réactionnaire catholique bavarois Escherisch ayant pour but le rétablissement de la monarchie en Prusse, et il espère que les obstacles internationaux qu'il prévoit n'existeront plus s'il « présente à l'Entente » le prolétariat écrasé de l'Allemagne du Nord.

Le 17 octobre 1920, Escherisch se trouve à Berlin. L'Entente venait de présenter une note demandant la dissolution des gardes d'auto-protection. Que faire ? Escherisch, le Kommerzienrat Kanzler, le comte York, M. von Wiegand, etc., se donnent rendez-vous à l'hôtel Kaiserhof. Ordre du jour : « La note de l'Entente ». On décide qu'on ne la respectera pas. Le 19 octobre ces messieurs se rencontrent avec les « amtlichen Stellen » — les autorités allemandes. Les représentants des différentes organisations concluent à cette occasion « un accord » avec l'Orgesch, ce qui prouve combien nous étions dans le vrai, lorsque nous disions que même les formations qui n'adhèrent pas officiellement et publiquement à l'Orgesch, font en réalité partie d'elle.

Le 20 octobre M. Escherisch convoque les journalistes berlinois et leur communique les décisions prises. *Le 21 octobre il y a à Berlin une réunion de tous les chefs des « gardes d'auto-protection »*. On annonce qu'une entrevue avec le ministre de la justice allemand le Dr Heintze et avec le ministre des finances von Raumer aura lieu. Parmi les assistants l'adjudant de M. Escherisch note, en dehors de son chef : le général von Watter, un M. Faupel, que le général von Watter présente comme « le chef central de l'Orgesch militaire, siège Berlin », M. von Scheller, le prince d'Ysenbourg, le général von Hahnke, le sculpteur Rechberg.

Le carnet ne donne pas les détails des décisions prises, mais il dit : « Le soir du 21 octobre Escherisch part en vainqueur pour Munich ». Il n'y reste d'ailleurs pas longtemps. Quelques jours plus tard il est en Silésie. Le préfet de la Haute-Silésie interdit une réunion publique qu'il avait annoncée. Mais le 27 octobre Escherisch a une entrevue « avec la noblesse des environs », dans le château du comte Praschma, qui est un des chefs du mouvement clérical de l'Allemagne. Au commencement du mois de novembre Escherisch est à Hambourg. Le 9 novembre il « reçoit » les représentants de la presse. Ensuite il y a une « Besprechung mit Vertretern der Reichswehr », — « *entrevue avec les représentants de la Reichswehr* ». C'est cette dernière entrevue qui est particulièrement intéressante, car elle démontre qu'il y a aussi des relations méthodiques entre l'Orgesch et la Reichswehr. Le carnet de l'adjudant de M. Escherisch contient, en outre, les noms des agents de l'Orgesch dans les pays occupés et « les pays allemands cédés ». La *Kommunistische Arbeiterzeitung* déclare qu'elle ne publie pas ces noms, parce qu'elle « n'a aucun intérêt à procurer au monstre de la bourgeoisie de l'Entente des victimes en même temps que le repos ».

Le carnet de l'adjudant de M. Escherisch constitue une nouvelle preuve du véritable caractère de l'Orgesch.

S. GRUMBACH.

LA CHASSE AUX BOLCHEVIKS EN ÉCOSSE

Londres, 24 décembre. — (*Par téléphone de notre correspondant particulier.*) — Pour avoir reçu de Russie, via la Norvège, quelques livres traitant du bolchevisme, trois communistes écossais ont été condamnés par le tribunal de South-Shilds, à six mois de travaux forcés. La destruction des livres a été ordonnée. La plupart des œuvres en question sont en vente chez tous les libraires d'Angleterre.

LA CRISE IRLANDAISE

Le *Daily Chronicle* publie la dépêche suivante de son correspondant spécial à Dublin :

Dans l'arrondissement de Fermoy, les troupes se sont emparées d'un arsenal sinn feiner, où elles ont saisi 33 fusils, 5 révolvers, 12 bombes, 2.200 cartouches, sans compter des équipements et des quantités d'explosifs. C'est une des plus importantes captures effectuées jusqu'ici. — (*Havas*).

Les élections en Espagne

Madrid, 24 décembre. — Voici les résultats des élections connus jusqu'à présent :

Partisans du gouvernement, 177; Mauristes, 18; Ciervistes, 35; Romanonistes, 30; Réformistes, 5; Albistes, 15; Régionalistes, 17; Républicains, 10; Jaimistes, 3; Traditionnalistes, 1; Union monarchiste, 5; Indépendants, 5; Partisans de M. Gasset, 5; Nationalistes, 4; Zamoristes, 4; Intégristes, 1; Socialistes, 2; Catholiques, 1.

Il manque encore les résultats de quelques circonscriptions. — (*Radio.*)

Violente éruption volcanique au Japon

Un câblogramme expédié de Tokio en date du 22, annonce que le volcan Azama-Yama, dans l'île Nippon, est entré subitement en activité.

L'éruption, qui est l'une des plus fortes qu'on ait jamais constatée, a été précédée par d'épais nuages de cendres, qui ont littéralement recouvert des villages entiers.

De hautes flammes, accompagnées d'une épaisse fumée, ont été aperçues ensuite. Sur divers points, notamment aux environs de Karnizawa, des étincelles ont provoqué de violents incendies de forêts. L'un des villages qui se trouvait au pied du volcan a été détruit complètement par une coulée de laves.

L'éruption était accompagnée de violentes secousses sismiques qui ont été ressenties dans divers autres districts.

On ignore encore le nombre des victimes, mais on croit qu'il doit être très élevé.

UN LIVRE D'ETRENNES
Pour la Jeunesse
PETIT PIERRE SERA SOCIALISTE
par JEAN-LORRIS et P. GRADOS
Illustrations de PONCET, GASSIER et GRADOS
Prix f° : 4 fr. 50
Librairie de l'*Humanité*, 142, rue Montmartre.

FEUILLETON DU 25 DECEMBRE 1920. 13

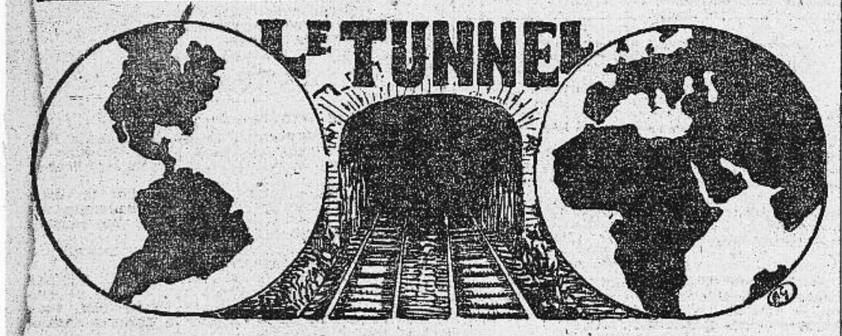

Roman de Bernhard KELLERMANN

Traduction de **Cyril-Berger** et **Werner Klette**

PREMIERE PARTIE

VI

— SUITE —

La plupart des chevelures grises et blanches s'étaient penchées ; seuls, deux ou trois visages, luisants de sueur, s'étaient renversés vers le ciel, où les étoiles brillaient comme des morceaux de verre.

Celui-ci tourmentait un cigare entre ses lèvres en pointes, l'œil clignotant ; cet autre, le menton dans la main, fixait dans l'espace un point imaginaire, avec des hochements de tête approbateurs. Les yeux avaient perdu cette expression indulgente, presque bienveillante du début ; éveillés ou voilés, les yeux étaient devenus pensifs ; ils scrutaient, ils faisaient penser à des yeux de spectre.

Mrs Brown buvait la parole d'Allan, et sa bouche avait pris un pli de dédain dur, presque méchant.

Les cerveaux de ces trente hommes, où à coups de marteau Allan enfonçait ses arguments jusqu'à ce qu'ils y fussent rivés comme des coins, tous ces cerveaux s'étaient mis en branle. Ils ruminaient argent, fer, acier, cuivre, bois, charbon.

C'est que l'affaire d'Allan n'était pas ordinaire ! Elle méritait qu'on la méditât, qu'on la soupesât. Un projet comme celui-là ne se rencontrait pas tous les jours dans la rue. Et puis l'affaire d'Allan n'était pas commode ! Il ne s'agissait pas ici de quelques millions de boisseaux de froment ou de balles de coton, ou bien de mille actions des mines de King Edward, en Australie. C'était de bien davantage qu'il s'agissait !

Pour les uns, l'affaire d'Allan représentait une montagne d'or, sans qu'il y eût grand chose à risquer avec le fer, l'acier ou le charbon. Ceux-là n'accomplirent aucun tour de force en prenant une résolution. Pour les autres, cette affaire était liée à de gros risques.

Il fallait cependant se décider. Car il s'agissait d'autre chose encore. Il s'agissait de Lloyd, du tout-puissant Lloyd, qui créant, anéantissant, rayonnait sur le monde comme le fantôme de l'or.

Lloyd savait toujours ce qu'il faisait, et il se pouvait que cet Allan fût poussé tout en croyant pousser les autres. Ces dernières semaines à Wallstreet, d'importantes transactions s'étaient opérées sur les valeurs minières et métallurgiques. On savait maintenant que c'était Lloyd qui avait fait manœuvrer ses armées par des hommes de paille.

Il apparaissait clair comme le jour que Lloyd, qui était assis en ce moment dans son cabinet de travail en suçant son cigare, avait depuis quelque temps déjà commencé l'attaque ; et ce Mac Allan était son poing ! Lloyd était toujours le premier. Il occupait toujours les meilleures positions quand survenait l'écroulement général.

On pouvait cependant encore rattraper le temps perdu. Il suffisait pour cela d'envoyer des dépêches dans le monde entier dès la fin du meeting. Mais un jour de plus seulement, et il serait trop tard !

Il fallait donc, sans une hésitation, fixer son attitude.

Quelques-uns, dont les cerveaux s'étaient échauffés, tentèrent de résoudre le problème en faisant passer sous la loupe la personne d'Allan.

Tout en écoutant ce qu'il disait au sujet de la construction du tunnel, du percement, du façonnement intérieur et de l'aération des galeries, ils étudiaient leur homme, depuis ses bottines de cuir brevetées, ses pantalons de flanelle blanche, sa ceinture, sa chemise, son faux-col et sa cravate, jusqu'aux solides os frontaux, au-dessus desquels se tendait, brillante comme du cuivre rouge, l'impeccable raie de ses cheveux.

Le visage de cet homme couvert de sueur brillait comme du bronze, mais ne trahissait pas encore après des heures d'effort la plus légère fatigue. Son expression semblait au contraire s'être réveillée, s'être affirmée. Les yeux de cet homme, qui leur avaient paru quelque peu naïfs au début, étaient devenus, maintenant qu'ils baignaient dans la sueur, audacieux et clairs ; ses yeux brillaient autant que l'acier, autant que cet allanite, dont la dureté n'était inférieure que d'un degré à celle du diamant !

Cet homme ne devait pas souvent se laisser regarder dans les yeux. Quand cet homme mangeait des noix, il n'avait certainement pas besoin d'un casse-noix. La voix de cet homme frappait et grondait dans sa poitrine, avant d'en sortir.

Allan jeta une ébauche sur le tableau, et ils étudièrent son avant-bras hâlé, où se croisaient deux marteaux ; c'était l'avant-bras d'un joueur de tennis en pleine forme ou d'un escrimeur. Ils étudiaient Allan, comme on étudie un boxeur sur lequel on veut parier. L'homme était bon, sans nul doute. On pouvait perdre sur sa chance, mais on ne pouvait en avoir honte. Lloyd n'avait-il pas arrêté sur lui son regard ?

Ils savaient qu'à l'âge de douze ans il avait été « garçon de cheval » dans une mine de charbon, et qu'en moins de vingt ans il avait réussi à s'élever de huit cents mètres sous terre au roof-garden de l'Atlantic. C'était, cela, quelque chose ! C'était aussi quelque chose d'avoir conçu ce projet !

Mais ce qui était encore plus difficile, plus admirable, c'était d'avoir su rassembler sur cette terrasse, à une heure déterminée, trente personnes, dont une seule journée représentait tout un capital, et de les avoir contraintes à l'écouter par une température de quatre-vingt-dix degrés Fahrenheit !

Devant leurs yeux se jouait ce rare spectacle d'un homme ayant gravi une montagne de verre et y défendant sa place.

— Pour le fonctionnement des galeries et pour le service, dit Allan, j'ai besoin d'une intensité de courant égalant à peu près celle de tous les Niagara-Power-Works. Le Niagara n'étant plus disponible, je me construirai mon propre Niagara.

Tous, à ces mots, dévisagèrent Allan.

Une chose encore les frappait chez ce garçon. Il n'avait durant toute sa conférence, ni souri, ni tenté la moindre plaisanterie. L'humour ne semblait pas être son fort. Et l'assemblée n'avait tout juste eu l'occasion de rire que lorsque les photographes s'étant livrés à ce furieux assaut, il leur avait lancé cette apostrophe : « Finissez donc vos folies ! »

Pour terminer, Allan lut des rapports émanant des plus hautes autorités mondiales, communiqua des opinions d'ingénieurs, de géologues, d'oceanographes, de statisticiens, de grands financiers de New-York, de Boston, de Paris, de Londres, de Berlin.

Le résumé financier élaboré par Lloyd et calculant le rendement possible de l'entreprise suscita le plus vif intérêt. Allan le lut à la fin, et les trente cerveaux se mirent à travailler avec toute leur vitesse, toute leur précision.

La chaleur paraissait avoir doublé.

La figure inondée, ils s'étaient allongés sur leurs sièges. Les appareils frigorifiques installés derrière les bosquets, et soufflant un air froid et saturé d'ozone, ne leur apportaient aucun soulagement. On se serait cru aux tropiques. Des boys chinois, habillés d'une toile légère et blanche comme la neige glissaient silencieusement offrant des limonades, des horses-nesk, des gin-fizz, de l'eau glacée. Cela ne leur était non plus d'aucun secours.

La chaleur montait de la rue en ardentes exhalaisons, se déroulait en vapeurs compactes qui prenaient en écharpe le toit de l'hôtel et qu'on eût pu saisir à la main. New-York, construit en béton armé et en asphalte, était comme un accumulateur, dont les milliers de cellules auraient emmagasiné la chaleur de ces dernières semaines pour la vomir d'un seul coup !

(*A suivre.*)

H.-G. WELLS

CETTE MISERE DES SOULIERS

Un des plus parfaits exposés du Socialisme, le plus clair, le plus simple, le plus vrai.

Anatole FRANCE.

En vente à la Librairie de l'*Humanité*, 142, rue Montmartre (chèque postal 198,58), franco : l'exemplaire, 0 fr. 35 ; les cinquante, 12 fr. 75 ; le cent, 22 francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Fédération de Seine-et-Oise

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 18 décembre

Présents : Barrion, Cahen, Chenel, Courtois, Klemczynski, Talamus, Tribier, titulaires ; Arnoux, suppléant.

Président : Courtois.

Le procès-verbal de la séance du 4 courant est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire fédéral donne lecture de la circulaire adressée aux sections, relative à la 2e séance du Congrès fédéral, qui se tiendra le 19 courant, salle des Fêtes du Pré-Saint-Gervais, mise gracieusement à la disposition de la Fédération.

Le secrétaire fédéral est chargé de rapporter devant le Congrès :

1° Le projet de création d'une imprimerie du Parti ;
2° Le rapport du secrétariat du Parti ;
3° Le rapport de la Trésorerie ;
4° Le rapport du Groupe parlementaire ;
5° Le rapport de « l'Humanité ».

La discussion sur ces rapports devra être terminée à la séance du matin, afin que le dépouillement du vote des sections sur les motions en présence ait lieu dès l'ouverture de la séance de l'après-midi, et soit suivi de la désignation des délégués.

Le camarade René Bureau, membre de la C.A.P., informe la C.A. qu'il a retenu à Tours les chambres pour la délégation de Seine-et-Oise.

La C.A. décide d'allouer une somme de cent francs à un camarade de la sectio d'n francs à un camarade de la Section d'Essonnes, malade depuis plusieurs mois, et père de quatre enfants.

Pour la Commission administrative :
Le secrétaire général-adjoint, Ed. Chenel.

LA FRANCE OUVRIÈRE

La propagande socialiste en Loir-et-Cher

La tournée que vient d'accomplir Raoul Verfeuil en Loir-et-Cher a eu un succès considérable. Des réunions publiques ont été organisées à Lamotte-Beuvron, Selles-sur-Cher, St-Aignan, Thenay, Celettes, Vineuil, Mer, Freteval, Morée, Mondoubleau. Deux nouvelles sections ont été formées à Lamotte-Beuvron et à Morée. On a fait plus de cent adhésions nouvelles. — Besnard Ferron, secrétaire fédéral.

ÉCOLE COMMUNISTE MARXISTE

49, RUE DE BRETAGNE

A 10 h. 30 précises, dimanche 26 : « Histoire de la Révolution française, ses analogies avec la Révolution russe », par C.E. Labrousse.

FÊTES ET CONFÉRENCES

Ivry. — Le groupe artistique des organisations ouvrières d'Ivry donne un bal de jour dans la salle de l'Hôtel-de-Ville à 14 h. 30. Entrée, par cavalier, 5 fr. ; dame, 3 fr. 50.

Pré-Saint-Gervais. — Continuant leur tournée de propagande, les Pupilles de la 11e Section donneront, aujourd'hui, sous la présidence de la municipalité, dans la salle des fêtes de la mairie du Pré-Saint-Gervais, à 14 h. 30, une représentation de la revue sociale de notre camarade Thoreux : « Mettons en boîte... toute la camelote ».

Controverse Griffuelhes-Mournaud. — Réunion publique et contradictoire lundi 27 décembre à huit heures et demie du soir, Maison Commune, rue de Bretagne, 49. Sujet traité : « La Dictature du Prolétariat ». Orateurs inscrits : Mournaud, V. Griffuelhes.

COMMUNICATIONS

ORGANISATIONS CENTRALES

Fédération Nationale des Jeunesses Socialistes Communistes. — Pendant toute la durée du Congrès du Parti, jusqu'au 3 janvier, la permanence du secrétariat se tiendra tous les jours non fériés de 15 à 19 heures, local de Clarté, 3e étage, 12, rue Feydeau (2e).

Adresser toutes communications à l'Avant-Garde, rue Montmartre, 123.

— Aux Trésoriers Régionaux (Cartes et Timbres 1921). — Le secrétariat informe les trésoriers régionaux que les cartes et timres seront prêts dans le courant de la semaine prochaine.

Dans sa réunion du jeudi 23 le Comité National a abaissé le prix de la carte à 50 centimes et élevé le prix du timbre à 50 centimes. Toutes les commandes devront être autant que possible accompagnées du montant ou d'un fort acompte. Bien préciser noms et adresses.

Commander jusqu'au 3 janvier à « l'Avant-Garde », 123, rue Montmartre. — Les secrétaires : Maurice Laporte, Camille Fégy.

PARTI SOCIALISTE

18e, Goutte-d'Or. — Le groupe demande un camarade comptable disposant de quelques heures par semaine pour coopérative. Emploi rémunéré selon aptitude. Faire offre au camarade Guibert, rue de Suez, 15.

SYNDICATS

Serrurerie et Constructions métalliques. — Le camarade Lataste, trésorier de l'organisation, se tiendra à la disposition des collecteurs d'ateliers et de sections, le dimanche 26, à la permanence, de 9 h. 30 à midi. Il demande que, pour la régularité des comptes de fin d'année, les collecteurs viennent régler leurs carnets à souches.

Peintres en Bâtiment. — Les camarades désirant donner de la copie pour le journal « Le Peintre en Bâtiment » sont priés de la faire parvenir avant la fin du mois à la permanence.

DIVERS

Orphelinat Ouvrier « L'Avenir Social d'Epône ». — Des délégués des fédérations socialistes nous ont demandé des renseignements sur l'Orphelinat Ouvrier d'Epône auquel leurs organisations s'intéresent. Nous les avisons, et en même temps tous les camarades susceptibles de s'y intéresser, que Louis Tribier, directeur de l'Orphelinat Ouvrier, est délégué au Congrès par la Fédération de Seine-et-Oise. Il se fera un plaisir de donner à tous ceux qui le désireront des détails documentaires sur l'œuvre, son organisation et son but.

CONVOCATIONS

ORGANISATIONS CENTRALES

JEUNESSE SOCIALISTE COMMUNISTE DE LA SEINE. — Les groupes sont informés qu'ils doivent adresser toutes correspondances concernant la trésorerie et le secrétariat, 49, rue de Bretagne, le siège du Parti étant fermé jusqu'à la fin du Congrès. Tous les jours permanence de 5 h. à 7 h. — Le numéro 7 de l'*Avant-Garde* est paru, les groupes sont priés de faire diligence pour le retirer.

PARTI SOCIALISTE

3e SECTION. — Réunion reportée à jeudi.
3e JEUNESSE. — Réunion reportée au 27.
10e JEUNESSE. — 20 h. 30, rue du Faubourg-Saint-Denis, 46 : Conférence.
11e PUPILLES. — 12 h. 15, à la Perle, pour aller au Pré-Saint-Gervais.
14e SECTION. — Rue Froidevaux, 63.
18e GOUTTE-D'OR. — Réunion le 15 janvier.
19e VILLETTE. — La fête projetée reportée.
19e COMBAT. — Réunion reportée au 5 janvier.
20e CHARONNE. — 20 h. 30, rue de la Réunion, 24.
BOIS-COLOMBES (Pupilles). — A 9 heures au Théâtre : Grande répétition. — A 13 h. 30 : Réunion du Comité directeur dans la salle de bal.
ENGHIEN. — Réunion reportée au 8 janvier.
EPINAY. — En raison des fêtes, pas de réunion ce soir.
JOINVILLE-LE-PONT. — Chez Rouchy, 41, rue de Paris, à 20 h. 30 précises, la salle devant être libre à 23 heures : Vote.
LES LILAS. — 20 h. 45 : Réunion plénière. Les trésoriers se tiendront à la disposition des camarades en retard de leurs cotisations.
NANTERRE. — Réunion reportée au 8 janvier.
SAINT-MANDE. — Réunion reportée.

FEDERATION DE SEINE-ET-OISE

CARRIERES-SUR-SEINE. — Pas de réunion.

SYNDICATS

HABILLEMENT (C. S. R.). — Réunion reportée au dimanche 26, à 9 heures, rue de Bretagne, 49.
METAUX (Le Bourget). — A 18 heures, salle Jean-Jaurès, avenue Marceau, au Drancy.
— Clichy. — A 20 h. 30, rue de Paris, 60.
— Choisy-le-Roi. — A 20 h. 30, salle Vallier, 5, place de l'Eglise.

REUNIONS DU DIMANCHE

MAÇONNERIE-PIERRE. — 14e section. — Rue du Château, 111, Maison Commune. Délégué Roby.
— 19e et 20e. — Rue Saint-Fargeau, 2, salle Blanchet. Délégué Fougeron.
— Bardeurs. — Rue Lanneau, 6. Délégué Taillardat.
— Choisy. — Maison du Peuple, 25, rue Saint-Louis. Délégué Vacher.
— Nogent. — Grande-Rue, 101, salle Germinal. Délégué Bouvia.
— Villejuif. — Salle de la nouvelle mairie, Kremlin-Bicêtre. Délégué Rimbasse.
MENUISIERS (Asnières). — 10 heures : Comité intersyndical, 11, rue du Tir. Délégué Martin-Winstaz.
METAUX. — Assemblée générale à 9 heures, salle Ferrer, Bourse du Travail. Les réunions de sections du dimanche sont supprimées du fait de l'assemblée générale du syndicat.
— Levallois. — Les camarades s'étant fait inscrire pour les cartes du C. S. R. pourront les retirer à la permanence à partir du dimanche 2 janvier 1921.
PRODUITS CHIMIQUES. — Permanences du dimanche matin, de 10 heures à midi :
— 20e arrondissement. — A la Bellevilloise, rue Boyer.
— Asnières. — Rue du Tir, 11.
— Choisy-le-Roi. — Maison du Peuple, 25, rue Saint-Louis.
— Ivry. — Rue de Seine, 50.
— Issy-les-Moulineaux. — A la mairie d'Issy et 27, rue Jean-Jacques-Rousseau.
— Kremlin-Bicêtre-Gentilly. — Rue du Kremlin, à Bicêtre.
— Levallois. — Maison Commune, 28, rue Cavé.
— Pantin-Aubervilliers. — Rue Magenta, 15.
— Puteaux. — Rue Richard-Wallace, 33.
— Saint-Denis. — A la Bourse du Travail.
— Vincennes-Montreuil. — Maison du Peuple, 100, rue de Paris, à Montreuil.
SCIEURS, DECOUPEURS, MOULURIERS. — Central, de 9 heures à midi, bureau 1, 5e étage, Bourse du Travail.

De 10 heures à midi :
— Boulogne-Billancourt. — Salle de la Justice de paix, Boulogne.
— Montreuil. — Salle de la Coopérative, 11, rue des Laitières, Vincennes.
— Saint-Maur. — Salle Sautet, place du Théâtre, Saint-Maur.

Pour faciliter le travail de contrôle de fin d'année, les adhérents sont invités à se mettre à jour de leurs cotisations.

VOITURE-AVIATION (10e arrondissement). — Salle des Coop., rue de Sambre-et-Meuse.
— 17e. — Rue Legendre, 172.
— 18e. — Rue Championnet, 166.
— 19e. — Avenue de Laumière, 9.
— Boulogne. — Boulevard Jean-Jaurès, 85.
— Levallois. — Maison Commune, réunion de section.
— Saint-Denis. — Rue Suger, 4.
VOIRIE. — Assemblée générale à 9 h. 30 du matin, Bourse du Travail.

COOPERATIVES

LEVALLOIS. — 16 heures, salle de la Justice de Paix : Fête enfantine (Pupilles) Entrée gratuite.

LOCATAIRES

CHARENTON (Union des Secteurs du Canton de). — 15 heures, au Petit Caporal, Grande-Rue, 18, à Maisons-Alfort : Commission exécutive.

CONVOCATIONS NON INSERABLES

Propagande végétarienne (illisible).

FORMATIONS DE BUREAUX

12e, Bercy-Quinze-Vingts. — Secrétaire, J. Taillard ; secrétaire-adjoint, Gaston ; trésorier, Moreau ; trésorière-adjointe : citoyenne Cécile Belin.

Pré-Saint-Gervais. — Secrétaire, G. Morisée, 1, place de la Mairie ; secrétaires-adjoints, Elfabel, Blondiaux ; trésorier, Gaule ; trésorier-adjoint, Pelletier. — *Délégués au Conseil fédéral :* A. Ney, Rozières, Pietri, titulaires ; Joly, Heuriet, suppléants. — *Délégués à l'Union cantonale :* Morisée, Gaulé, A. Ney, Rozières, Joly, Verbrugghe, M. Fossier, Grosley, Sagnol, titulaires ; F. Fossier, Lambert, Donfeld, suppléants. — *Commission de contrôle :* Sagnol, Henriet, Grosley, Villedieu, Langlois, Blondiau, Hoebinck.

Montreuil (Jeunesse). — Secrétaire Klein Henry, 62, rue des Meuniers ; adjoint, Jules Meyer ; trésorier, Emile Faucher ; trésorier-adjoint, Edmond Margerildon.

Fédération de la Meuse. — Secrétaire René Barret, 32, rue des Ducs, Bar-le-Duc ; secrétaire-adjoint, Hohmann, 45, rue des Ducs, Bar-le-Duc ; trésorier, Imbert, rue Marthelot, 26, Bar-le-Duc ; trésorier-adjoint, Emile Barret ; archiviste, Petitprêtre.

NECROLOGIE

Travailleurs des Hôtels, Cafés, Restaurants. — Nous avons le regret d'apprendre le décès de la compagne de notre bon camarade Léon Moser, à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui samedi à 15 heures très précises. On se réunira, 7, rue Cassette.

Les marchands des quatre-saisons protestent

Le Syndicat des marchands des quatre-saisons vient d'être l'objet d'une mesure administrative portant retrait d'autorisation de répartir sur le carreau des Halles les denrées destinées à l'approvisionnement des membres de la corporation.

Il rappelle que ladite autorisation avait été donnée, en septembre 1919, sur les instances du ministre du ravitaillement, pour lutter contre la vie chère.

On est étonné de cette mesure d'autant plus que le Syndicat a rendu de réels services à la population en faisant baisser le coût de la vie sur toutes denrées, notamment sur les pommes de terre, les œufs et l'huile comestible.

POUR LE DROIT SYNDICAL

Les agents des services publics de la région de Bayonne se sont réunis à Bayonne et ont voté un ordre du jour par lequel ils proclament leur volonté unanime de maintenir intégralement leur droit syndical, affirmant que rien ne les séparera de la classe ouvrière et qu'ils resteront au sein de la G.G.T. pour y poursuivre avec elle l'œuvre d'assainissement public et de reconstruction.

En ce qui touche la vie chère, ils déclarent que la véritable solution réside dans la prise en mains de la production et de la répartition par la collectivité. Néanmoins, pour parer aux besoins immédiats, ils réclament le relèvement des salaires, des indemnités de cherté de vie et familiales et des retraites.

LA SOLIDARITÉ

Pour les Grévistes de Fougères

Depuis 6 mois un chômage intense sévit dans l'industrie de la chaussure.

A Fougères, la solide constitution du syndicat a permis de soulager de nombreuses infortunes et de faire face à tous les obstacles dressés contre l'organisation syndicale ouvrière.

Malgré cette crise, le syndicat, poursuivant son action, obtint en raison des constatations faites, une nouvelle indemnité de vie chère applicable depuis le 1er novembre dernier ; celle-ci passant de 15 à 24 francs par semaine.

Cet accord fut conclu entre les syndicats patronal et ouvrier. Depuis toujours ces accords locaux faisaient la loi des parties et étaient appliqués sur la place par tous les industriels syndiqués ou non.

Aujourd'hui, parce que le chômage est intense, 2 industriels, la maison Dressoir et la maison l'Union Industrielle se sont refusés à payer cette nouvelle indemnité.

Forts de la légitimité de leurs droits, le personnel de ces maisons a cessé le travail depuis le 29 novembre dernier pour appuyer leurs revendications et obliger les industriels réfractaires à se plier aux décisions communes.

Si l'on ajoute que la maison Rochlin, pour des motifs du même ordre, mais relatifs à des tarifs de salaires, a lockouté son personnel depuis juin dernier ; c'est plus de 600 grévistes que le syndicat est appelé à secourir quotidiennement.

Si près de 2.500 travailleurs n'étaient pas en chômage dans la localité, le syndicat aurait pu amplement apporter un concours efficace aux camarades en lutte.

Pour ces raisons, le syndicat des travaillleurs de la chaussure de Fougères, croit devoir faire appel à la solidarité de toutes les organisations confédérées pour qu'elles lui viennent en aide.

Adresser les fonds à la Fédération des cuirs et peaux, 33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris.

GRÈVES ET CONFLITS

NANCY. — La grève générale des typographes de Nancy touche à son vingtième jour. Il n'y a eu aucun incident, ni aucun changement. Les patrons et les ouvriers ont écarté la proposition d'arbitrage. Deux imprimeries coopératives seulement travaillent. Les revendications portent toujours sur l'augmentation de trois francs par jour. Les maîtres imprimeurs ont déclaré que les prétentions syndicalistes étaient injustifiées.

Le Congrès des Ports et Docks

Au cours de la séance de nuit, le débat qui s'était engagé sur les commissions paritaires s'est terminé par le vote d'un ordre du jour, présenté par Saint-Nazaire, qui permet de se servir des commissions paritaires et des délégations quand cela est nécessaire. 29 voix se sont prononcées pour et 24 contre.

LA TROISIEME JOURNEE

La séance du matin s'est tenue au restaurant Bonvallet, et celle de l'après-midi à la Maison des Syndicats, rue de la Grange-aux-Belles.

Sur la question de la création d'une Internationale de dockers, le rapport de la commission est adopté. Le bureau fédéral est chargé de faire le nécessaire.

Louis Louis, de la petite batellerie, étant venu s'expliquer au sujet des accusations portées contre lui à la séance de la veille, on décide qu'une enquête sera faite. Le bureau fédéral, la commission administrative de la C. G. T. et Louis Louis y participeront.

C'est une longue discussion qui s'engage à propos des subdivisions. La cinquième est supprimée. Les secrétaires des autres subdivisions se mettront à la disposition des organisations de la cinquième région.

Le prix de la carte confédérale est porté à 1 fr. 50 ; 50 centimes resteront à la caisse fédérale. Quant au prix du timbre, il est fixé à 0 fr. 50.

Des questions administratives viennent ensuite en discussion et l'on procède à l'élection du bureau.

DANS L'ALIMENTATION

Le Syndicat des employés et gérants d'alimentation, dans sa réunion extraordinaire du 19 décembre 1920, ayant eu à examiner une demande de radiation d'un membre du Syndicat, après avoir pris connaissance d'un rapport d'une Commission d'enquête désignée conformément aux statuts par le Conseil, a accepté la conclusion de cette Commission : A la suite d'un conflit qui eut lieu entre le personnel du M.D.G. (entrepôt d'Ivry) et la direction, et qui a abouti à la grève du mois de mai, le chef des entrepôts, Sutter, membre de notre syndicat, a fait appel à la police. Ayant reconnu le fait, en ayant pris toute la responsabilité, il ne mérite plus de faire partie de notre syndicat et la Commission demande à l'assemblée de prononcer sa radiation. L'assemblée, à l'unanimité, a décidé de radier Sutter de l'organisation. — Pour le Syndicat : le secrétaire, Guillon.

PERSONNEL NON-GRADÉ DES HOPITAUX

Le Conseil syndical du personnel non-gradé des hôpitaux de la Seine, dans sa réunion du 22 décembre, a décidé de verser, par solidarité, la somme de cent francs pour la famille du camarade Vergeat et cent francs pour la famille du camarade Lepetit.

Il adresse ses condoléances aux familles des camarades Raymond Lefebvre, Vergeat et Lepetit, victimes de leur dévoument à la cause prolétarienne.

LES HUIT HEURES CHEZ LES COIFFEURS

Les dirigeants des syndicats patronaux multiplient leurs manœuvres pour obtenir un temps de présence du personnel plus long que celui qu'accorde le règlement d'administration publique.

Les organisations ouvrières estiment, au contraire, que le règlement s'écarte des prescriptions de la loi dans un sens trop favorable aux patrons et protestent vivement contre cette prétention. Une forte agitation règne dans certaines villes, où les patrons essayent d'imposer un temps de présence trop long que ne justifie pas les besoins de la clientèle. Les ouvriers coiffeurs riposteront en demandant l'application intégrale de la loi sans dérogations.

Une belle réunion dans le 12e

Les travailleurs des deux sexes, réunis le 23 novembre, à l'appel du Comité intersyndical du 12e, au Kursal, pour honorer la mémoire des camarades Raymond Lefèvre, Lepetit, Vergeat, après avoir entendu les camarades Chaverot, Labonne, Tomasi, vouent au mépris public nos gouvernants, qui, par le blocus de la Russie soviétique, sont responsables de leurs morts, assurent de leurs sympathies les familles de nos camarades, et décident de s'inspirer de leur exemple pour servir la révolution prolétarienne.

Transports en commun de la région parisienne

Le syndicat du personnel non gradé des Omnibus et l'Union Syndicale du personnel non gradé des compagnies de transports en commun de Seine et Seine-et-Oise ont réalisé la fusion.

La nouvelle organisation aura pour titre « Syndicat général du personnel des transports en commun de la région parisienne ».

Après l'adoption des statuts, par les adhérents des deux organisations fusionnant, il a été procédé à la nomination des membres du Conseil d'Administration du syndicat général ainsi que des membres du bureau et des permanents.

Ont été élus membres du conseil d'administration les camarades : Dasse, Follelête, Forestier, Henry, E. Jaccoud, Laborde, Lefranc, Leignel, Leroy, Loccanioni, Nestel, Nicolas, Payre, Petit, Poussot, Quinio, Souadet, Thomas, Vigier, et Vicuie.

Ont été élus membres du bureau les camarades : E. Jacoud, secrétaire général (permanent); Leignel et Payre, secrétaires adjoints (permanents) ; Quinio, trésorier général (permanent) ; Nestel, trésorier adjoint ; Follelête, archiviste.

SANS-GÊNE ADMINISTRATIF

Dans le bois de Vincennes, au lieu dit le Parc Odin, il se poursuit actuellement des travaux de canalisation ; à la traversée du parc, l'administration pour pouvoir continuer les travaux, a donné l'ordre d'abattre les arbres qui gênaient, cela est de toute logique, mais les arbres abattus, à part quelques rares exceptions, sont brûlés sur place. A côté de cela, des milliers de kilos de bois mort pourrissent.

Ayant posé la question à qui de droit, on nous a répondu que personne ne devait toucher à ce bois sous peine de punition sévère. On ne dirait pas, hélas ! que l'hiver est arrivé et que beaucoup de pauvres gens pourraient, avec ce qu'on laisse périr, se chauffer et chauffer leurs enfants !

Mais les administrations compétentes s'en moquent, elles ne manquent de rien, et cela leur permet de ne pas tenir compte de la misère des autres et de ne faire qu'à leur tête.

Allons, messieurs, soyez un peu plus humain ; revisez cet ordre barbare et laissez emporter du bois à ceux qui travaillent pour vous faire vivre ! — Barthes, secrétaire du syndicat des Terrassiers de la Seine.

DANS LES METAUX

SECTION DE LA FONDERIE

Conformément à la décision prise à l'assemblée générale du 18 juillet, le Conseil syndical rappelle que le secrétaire avait été nommé pour 6 mois. Dans sa séance du 15 décembre, le Conseil syndical présente comme candidat le secrétaire en fonctions. Toutefois, les camarades qui voudraient présenter leur candidature sont priés de venir se faire inscrire à la section de la fonderie, bureau 6, 2e étage, Bourse du Travail.

Le Gérant : G.-A. Bernard
Paris Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant
V. Simart, imprimeur.

LE Mandarin
A BASE DE MANDARINES
Mandarines, Oranges fraîches, Plantes amères salutaires.
PRÉFÉRÉ AUX AMERS & BITTERS

Pour les Grévistes du Boucau

DIXIEME LISTE

Le groupe socialiste de Juvisy	10 »
Collecte faite le 18 décembre au groupe de Juvisy	32 60
Un Blidien	5 50
P.S., 12e section	50 »
Souscription faite au Congrès fédéral du Pas-de-Calais, le 19 décembre	75 »
Mme Pommepuy, à St-Solve (Corrèze)	50 »
P.S., 18e section, groupe des Grandes-Carrières	50 »
P.S., groupe de la Mutualité, St-Denis	13 50
Deux instituteurs de l'Yonne	10 »
Un groupe d'élèves socialistes du lycée Louis-le-Grand	10 »
P.S., 8e section	41 »
P.S., 17e section, groupe des Ternes et Plaine-Monceau	30 »
A. Guilloux, conseiller municipal, Choisy-le-Roi	5 »
M. Lambert	0 50
Syndicat des métaux de Marseille, collecte faite en assemblée générale	60 »
Hournat, Saint-Germain-des-Fossés	5 »
Un groupe de techniciens de la maison Citroën	45 50
Transmis par *La Vie Ouvrière*	137 »
P.S., groupe du Père-Lachaise, collecte au compte rendu de mandat du quartier	17 50
Ch. Cabantons, Pré-Saint-Gervais	2 »
Total de la 10e liste	650 10

Somme que nous adressons à notre camarade Vergniolle, secrétaire de la Fédération des Basses-Pyrénées, à Bayonne.

LA VIE SPORTIVE

FEDERATION SPORTIVE DU TRAVAIL

CONSEIL FEDERAL

Extrait du procès-verbal de la réunion du 21 décembre 1920

Hasman préside. Lecture de la correspondance et expédition des affaires courantes.

Audition du compte rendu des démarches concernant le nouveau local de la Fédération et l'acquisition d'un stade.

Loi Chéron. — Après lecture, le projet de la loi Chéron tendant à rendre l'Education physique et l'instruction militaire obligatoires, est repoussé en bloc, à l'unanimité, par le Conseil fédéral.

Une Commission est nommée qui se mettra en rapport avec le groupe socialiste parlementaire, afin d'étudier les moyens d'action les plus propices à la mettre en échec.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23 h. 15. — Par ordre, *le secrétaire-adjoint :* J.-B. Meunier.

AVIS AUX CHAMPIONS

Les champions des Comités régionaux : athlétisme, cross country, natation, boxe, cyclisme, sont invités à envoyer leur photo, en tenue d'athlète, au camarade Morant, 4, rue Pierre-Levée.

Ces photos seront reçues jusqu'au 29 courant et sont destinées à une publication.

CROSS COUNTRY

Le challenge d'Encouragement du C. R. de la Seine

C'est demain matin, à 10 heures précises, que sera donné le départ de la première épreuve qui se courra sur 6 kilomètres, dans le bois de Clamart. Vestiaire : place Humbelle, chez Perrot. Distribution des dossards à partir de 9 heures. Moyens de communications : tramways Clamart-Hôtel-de-Ville et à la Porte de Versailles. Trains Montparnasse : 8 h. 5, 8 h. 39, 8 h. 48, 9 h. 10, 9 h. 27. Les officiels Finck, Detey, Deblemvue, sont convoqués à 8 heures.

COMITE REGIONAL DE LA SEINE

Séance de la Commission administrative du Comité Régional du 15 décembre 1920

Présents : H. Pépin, Morant, Bazile, Faget, Bourousse, Derozier, Hasman.

Excusé : Tixier ; absent : Neyroux.

Le camarade Bazile avise la C. A. que les grands critériums régionaux de boxe commenceront le 6 février. Les renseignements complémentaires paraîtront en temps utile.

La C. A. avise les clubs que pour tous déplacements en province ils peuvent s'adresser en temps utile au camarade Laignel, secrétaire de la Commission de football fédérale.

Affiliation de la Jeune Garde Sportive Parisienne, secrétaire D. Massé, 6, rue de l'Amiral-Roussin (15e).

Lettre du C. A. S. Garennois relative à *l'Humanité.* Le nécessaire sera fait.

Pour le club En Avant, de Bourron-Marlotte, le nécessaire sera fait par le camarade Pépin.

La séance est levée à 23 heures. — *Le secrétaire-adjoint :* Tixier.

A L'E. S. DU 15e

L'Evolution Sportive du 15e invite tous les camarades à assister à la distribution de jouets et objets utiles offerts aux Pupilles à l'occasion de Noël et qui aura lieu dimanche matin 26 courant à 10 heures, salle Prévot, 72, avenue de Suffren, avec le concours de l'Harmonie Socialiste du 15e.

AVIS DIVERS

L'Egalitaire est priée d'envoyer quelqu'un à 11 h. 30 à la gare du Nord, horloge extérieure, pour recevoir Persan.

E. B. Billancourt est prévenu que la 5e du Pré n'est pas libre.

Liberty A. C. (2) rugby est avisé que Puteaux déclare forfait.

Choisy et **Saint-Ouen** sont informés que le terrain de l'U. S. Gaz n'est pas disponible.

COMITE REGIONAL DE CHAMPAGNE

Challenge Philbois et d'Encouragement

Aujourd'hui aura lieu sur le terrain du Club du Travail de Reims, les matches Retour comptant pour le Challenge Philbois et d'Encouragement.

Nos amis rémois n'ont rien négligé pour que la visite de la J. S. P. soit parfaite, car le soir, pour terminer cette belle rencontre, un concert nous permettra d'applaudir les jeunes camarades du C. T. R.

26 décembre : à Romilly, J. S. R. (1) contre Prolé (2) ; à Troyes, J. S. S. S. (1) contre S. S. P. L. (2).

NOTA. — Les matches du 19 décembre ont été reportés au dimanche 9 janvier en raison du mauvais état des terrains par suite de la neige.

COMITE REGIONAL DU NORD

Demain se disputera à Roubaix le match retour du Championnat du Nord entre les équipes 1res des Jeunesses d'Auby et du Sport Ouvrier Roubaix. Ce dernier étant en tête du classement emploiera une grande activité pour maintenir sa place. Auby n'a plus qu'une chance à espérer, c'est de battre Roubaix pour revenir à niveau du classement général.

Les équipe 2e se rencontreront à Auby. Roubaix a de grands espoirs d'enlever la tête du classement.

CONVOCATIONS

E. S. 15e. — Demain : 1re et 2e équipes à 14 heures, terrain d'Issy.
U. S. O. Meudon-Clamart. — 9 heures, crossmen chez Perrot. — Demain : équipe 1re à 13 heures métro Opéra ; équipe 2e à 14 heures au vestiaire.
U. S. O. Malakoff. — 8 heures, crossmen à la coopérative ; footballeurs à 13 heures même endroit.
J. S. O. Rosny-Villemomble. — Demain : à 9 h. 30, réunion chez Georges à Villemomble ; à 13 h. 30, footballeurs au vestiaire.
E. R. S. — Demain : 1re et 2e équipes à 13 heures, gare de l'Est, sous le hall.
E. B. Billancourt. — Demain : 1re équipe à midi à Auteuil ; 2e équipe à 13 heures au vestiaire ; 3e équipe à 11 heures, boulevard Jean-Jaurès, 125 ; Crossmen à 8 heures, même endroit. Sont convoqués : Mathieu, Baron, Carré, Carpentier.
Ouvrier S. C. — Demain : 2e équipe à 12 h. 15 au vestiaire, 174, boulevard National, à Clichy ; 3e, à 12 heures, 5e équipe à 13 h. 30 sur le terrain de Gennevilliers.
Labour S. C. — 20 heures, entraînement préau école rue du Mont-Cenis, 26 ; équipe 2e à 7 h. 15 gare de l'Est au café Petit-Moine.
U. S. Charentonneau. — Demain : 3e équipe à 13 h. 30 au nouveau pont ; 4e équipe à 13 heures ; réserve et 5e équipe à 14 heures au Château.
O. S. S. Colombes. — Demain : 2e équipe à 14 heures sur le terrain ; 3e équipe à 13 heures rendez-vous à la Ville-de-Paris. Equipe basket ball à 14 heures au terrain.
C. A. S. 20e. — 20 h. 30, permanence rue de Ménilmontant, 94 ; 2e et 3e équipes de soccers à 13 h. 30 à Martin-Nadaud. — Demain : 3e équipe à 11 h. 45 ; rugby 1re et 2e équipes à 13 heures à Martin-Nadaud ; section féminine à 13 heures chez Cavla.
C. A. Raincy-Clichy. — Demain : rendez-vous des footballeurs allant à Caudry, à 5 h. 45 gare Raincy-Pavillons ou à 6 h. 45 horloge intérieure gare du Nord.

PETITE CORRESPONDANCE

SOUSCRIPTIONS REÇUES

Pour les grévistes de Jeumont : Section des Métaux du 13e, 19 francs.
Pour les métayers des Landes : 17e Section du Parti socialiste, 50 fr. ; 17e Section (groupe Ternes-Plaine-Monceau), 20 fr.
Pour les grévistes de Limoges : Fouet, 5 fr. ; un cheminot de Versailles, 5 fr. ; Mazeron, Paris, 5 fr. ; 11e Section du Parti socialiste, 55 fr.
Les sommes ci-dessus ont été versées à la C. G. T.
Pour la 4e Section : Parti socialiste, 17e Section, 30 francs (somme versée à Victor Méric).
Pour « l'Humanité » : Arnoux, à Lyon, 10 francs.
Publication des Œuvres de Jaurès : liste Forestier à Samoura, 20 francs.
Monument Jaurès : Œkermans, à Bruxelles, 5,15.

PROGRAMME DES SPECTACLES

DU SAMEDI 25 DECEMBRE

Opéra. — 20 heures, Faust.
Opéra-Comique. — 13 h. 30, Louise ; 20 h. 30, Lorenzaccio.
Comédie-Française. — 13 heures, Andromaque, Le Jeu de l'Amour et du Hasard ; 20 heures, Paraître.
Odéon. — 14 heures, Les Bouffons ; 20 h. 15, Le Grillon du Foyer.
Gaîté-Lyrique. — Matinée et soirée : Les Cloches de Corneville.
Trianon-Lyrique. — 14 h. 30, Les Cloches de Corneville ; 20 h. 30, Les Mousquetaires au Couvent.
Théâtre Antoine. — 20 h. 30, Kœnigsmark.
Théâtre Sarah-Bernhardt. — 20 h. 30, Daniel.
Porte-Saint-Martin. — 20 h. 30, L'Appassionata. (Matinée jeudi et dimanche.)
Nouvel-Ambigu. — Matinée et soirée : Les Conquérants.
Renaissance. — Matinée à 14 h. 45 et soirée à 20 h. 45 : La Matrone d'Ephèse.
Gymnase. — 20 h. 30, La Rafale. (Matinée jeudi et dimanche.)
Variétés. — 20 h. 15, Le Roi.
Vaudeville. — 20 h. 30, Les Ailes brisées. (Matinée jeudi et dimanche.)
Théâtre de Paris. — 20 h. 15, L'Homme à la Rose.
Athénée. — 20 h. 30, Le Retour. (Matinée jeudi et dimanche.)
Comédie Montaigne. — Matinée à 14 h. 30 et soirée à 20 h. 15 : Le Simoun.
Bouffes-Parisiens. — 20 h. 30, Phi-Phi (Matinée jeudi et dimanche.)
Châtelet. — 20 h. 15, En l'An 2020.
Palais-Royal. — 14 h. 30 et 20 h. 30 : Le Chasseur de chez Maxim.
Cluny. — 20 h. 30, Le Fruit défendu.
Déjazet. — 20 h. 30, J'veux tromper ma femme.
Vieux-Colombier. — 20 heures, La Nuit des Rois.
Grand-Guignol. — 20 h. 30, La petite maison d'Auteuil, Devant la Mort, etc.
Albert Ier. — 20 h. 30, Le Temps des Cerises (Matinée jeudi et dimanche.)
Marigny. — 14 h. 30, Popaul et Virginie ; 20 heures, L'Atlantide.
Théâtre Edouard-VII. — 20 h. 30, Je t'aime (Sacha Guitry).
Théâtre Michel. — Matinée et soirée : L'Eternel Masculin.
Mogador. — 20 h. 15, Madame l'Archiduc.
Théâtre Fémina. — Relâche.
Théâtre des Champs-Elysées. — En matinée : les Ballets russes.
Apollo. — Matinée et soirée : La Ceinture de Vénus.
Théâtre des Arts. — Matinée et soirée : La Maison du Bon Dieu.
Alhambra. — Attractions diverses. (Matinée jeudi et dimanche.)
Olympia. — 20 h. 15, quinze vedettes et attractions. (Matinée tous les jours.)
Folies-Bergère. — 20 h. 30, L'Amour en Folie. (Matinée samedi et dimanche.)
Scala. — Matinée à 14 h. 30 et soirée : Les Dégourdis du 11e escadron.
Cigale. — Matinée à 14 h. 30 : La Dame de chez Maxim.
Cirque Médrano. — 20 h. 30. (Matinée jeudi, samedi, dimanches et fêtes.)
Nouveau-Cirque. — 20 h. 30, attractions variées.
(Autres spectacles sans changements)

"OCCASIONS EXCEPTIONNELLES"
Stocks Américains & Anglais
VESTE & PANTALON 20 fr.
BLEU DE TRAVAIL . . . . . .
Combinaison bleue, état neuf 18, 20, 25 frs. — Chandail 15 fr. — Chemise de flanelle 16 fr. — Chaussettes de laine 5 fr. — Casquettes drap anglais 8 fr. — Gilet de chasse 30 fr. — Caleçon laine, état neuf, 10 fr. — Paillasse pour 6 torchons 15 fr. — Sous-vêtements, couvertures fantaisies, nappes, gants, dessus de lit anglais.
chez VALENTIN, 158 bis, rue Lafayette (près la gare du Nord)
Les Etablissements VALENTIN n'expédient pas en province les articles indiqués ci-dessus
EN RAISON DE L'AFFLUENCE FAIRE SES ACHATS LE MATIN DE PREFERENCE
Magasin ouvert le Dimanche toute la journée

PAS de BAISSE
CHEZ VALENTIN « ROI DES CAOUTCHOUCS »
CAR IL N'A JAMAIS PRATIQUE LA HAUSSE, attendu que dans les moments les plus difficiles, IL A SU CREER ET TOUJOURS LIVRER A SES CLIENTS
1° le fameux IMPERMÉABLE "NATIONAL" à 49 FR. pour HOMMES et DAMES (vendu partout 95 francs)
2° le COMPLET "NATIONAL" à 110 fr. en trois pièces (vendu partout 190 francs)
3° le PARDESSUS "NATIONAL" à 95 fr. garanti en drap haute laine (vendu partout 175 francs), que l'on trouve dans ses 8 magasins à Paris :
158, rue Lafayette (gare du Nord) — 6, avenue de Clichy — 5, boulevard Bonne-Nouvelle — 6, place du Combat (Métro Combat) — 15, rue d'Odessa (gare Montparnasse) — 158, rue de Charonne (Métro Bagnolet) — 34, rue du Commerce (Grenelle) — 102, rue de Cléry (Porte-Saint-Denis)
Nota. — En raison du gros succès de ces vêtements nous engageons les clients à venir faire leur choix le matin de préférence.

Pour vous PRESERVER de la GRIPPE
Pour EVITER DE VOUS ENRHUMER PRENEZ
l'ÉMULSION BEAULIEU
Quatre fois plus active que l'Huile de foie de morue agréable au goût, facile à digérer
SOUVERAINE CONTRE Amaigrissements, rhumes, bronchites chroniques, laryngite, tuberculose pulmonaire et osseuse, anémie, etc...
Le flacon d'essai : 5 francs. — Le grand flacon : 10 francs
(Réduction aux hospices, cliniques, syndicats, pensionnats)
DEPOT : Pharmacie, 38, boulevard de Charonne, Paris et dans toutes bonnes pharmacies de France

LE LIT NATIONAL
(Fabrication contrôlée)
NOUVEAUX PRIX

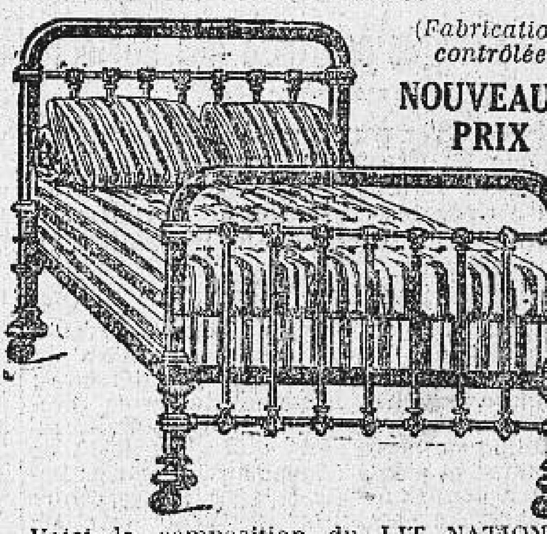

Voici la composition du LIT NATIONAL pour 2 personnes : 1 lit tube d'acier émail noir et or, 1 sommier, 1 matelas coutil rayé, 2 oreillers, 1 traversin.
Trois séries de qualités différentes et conformes à la désignation ci-dessus sont mises en vente.
125, RUE LECOURBE, PARIS (XVe)
à côté de la mairie du 15e (Nord-Sud Vaugirard)
PRIX EN BAISSE
No 1, avec toute sa literie deux places, largeur 115 ... 252 fr.
No 2, avec toute sa literie deux places, largeur 115 ... 333 fr.
No 2, avec toute sa literie, larg. 125 ... 355 fr.
No 3, gros piliers (7 barreaux), avec toute sa literie, largeur 115 ... 354 fr.
No 3, gros piliers (7 barreaux), avec toute sa literie, largeur 125 ... 373 fr.
MODÈLE CONFORME A LA GRAVURE
Le LIT NATIONAL doit être livré à domicile sans aucun supplément de prix dans tout le département de la Seine.
Pour la province il est perçu, en sus, 20 francs pour l'emballage. Notice explicative franco.
M. Pejandier, directeur se fait un devoir et un plaisir de répondre lui-même à toutes demandes de renseignements.
Une magnifique prime est offerte à tout acheteur de 500 francs.

LE COMPLET POPULAIRE
Ouvriers tailleurs
Costumes irréprochables
25 % de réduction sur tous nos Vêtements
Ouvert le dimanche
68, rue des Gravilliers (3e)
Caoutchoucs et Gabardines au prix de gros

CH. DENTISTES 4, Bd Barbès, de 8 h. à 8 h. Dimanches jusqu'à midi. Extractions. Obturations. Dentiers. Tout sans douleur. Trav. or. Répare dentiers.

LIT IDEAL
(117, boulevard Hôpital, Paris)
2 pers. 125 fr., gros pilier 32, av. lit. 288 fr.
1 personne, 90 francs, avec literie, 193 fr.
Fabrication garantie
Solidité à toute épreuve
(Emballage 15 francs)
Demander catalogue autres lits

INSTITUT DU DOCTEUR BERTRAY
SYPHILIS
La syphilis est devenue particulièrement fréquente depuis la guerre qui a arraché le peuple à ses foyers. Ce formidable mouvement humain a réveillé toutes les virulences, établi les plus dangereux contacts, les plus perfides promiscuités.
C'est au médecin d'éduquer le public en lui apprenant les signes de l'épouvantable maladie, comment on la contracte, comment on la guérit.
La syphilis, vérole ou avarie, débute par un petit bouton ou une écorchure, appelé chancre, qui peut siéger aux parties génitales ou en n'importe quel autre point du corps et passe ainsi souvent inaperçu : c'est l'accident primaire.
Puis, viennent des boutons, des taches ou des éruptions diverses sur la peau, des maux de gorge, des plaques blanchâtres dans la bouche, des maux de tête, des glandes dans l'aine, au cou ou à l'aisselle, la chute des cheveux, etc... Ce sont les accidents secondaires.
Si la maladie n'est pas convenablement traitée, surviennent les accidents tertiaires épouvantables, se terminant par la paralysie générale, l'ataxie, la folie et la mort.
Au début, et même pendant le cours de la maladie, la syphilis reste souvent ignorée ou à peine soupçonnée. Pour être fixé véritablement sur la nature, le caractère et l'intensité du mal, il faut demander au docteur Bertray son Questionnaire et son Traité sur la Syphilis, envoyés gratis et franco, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement. Il suffira de remplir et de retourner ce Questionnaire pour recevoir gratuitement une consultation claire et précise, avec l'indication du traitement rationnel que le malade a toute faculté de se faire expédier discrètement. Ce traitement a l'immense avantage de n'exiger aucun repos, de ne causer aucune douleur ni aucune gêne, d'être bien supporté par l'estomac et de pouvoir être suivi à l'insu de tous, sans arrêt dans le travail. De plus, son prix réduit le met à la portée de toutes les bourses.
Pour l'envoi du Questionnaire et du Traité, ainsi que pour toute consultation ou tous renseignements écrire à M. le docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. L'éminent spécialiste répond gratuitement à toute lettre affranchie.
Le Dr Bertray consulte à son Institut, 10, rue Frochot (place Pigalle), tous les jours, même dimanches et fêtes, de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h. Et, de plus, mercredi et samedi soirs, de 8 h. à 9 h. (Prix les plus modérés. Facilités de paiement).

PETITES ANNONCES
Divers
Machines à coudre neuves dern. mod. gar. 10 ans dép. 300 fr., occ. dép. 250 fr. Singer 31 k. et 45 k. au pied, banc. f. motr. à jour, bouton. Exp. prov. Ouv. dim. et fête. Aronov, 19, boul. du Temple.
Fonds de Commerce
Epicerie vins à enlev. av. peu cpt. Accid. grave. Tr. pres. Ec. Boîte postale, 345, Hôtel des Postes.

L'HUMANITE est composée en commandite par une équipe d'ouvriers syndiqués.